Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Dimanche 20 octobre 2024 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°490 ■

AFIN DE STIMULER L'ÉCONOMIE CRÉATIVE AFRICAINE

Afreximbank va doubler le financement du CANEX à 2 milliards de dollars

P 16

CROISSANCE, POUVOIR D'ACHAT, INVESTISSEMENT ...

Les grands axes du PLF 2025

Le PLF 2025 (projet de loi de finances) est basé sur une croissance économique de 4,5 %, et comporte plusieurs mesures aptes à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans ce projet figure aussi la question du financement extérieur des projets, l'importation de véhicules, les transactions commerciales ou le paiement en espèces est autorisé. P 3

CONNEXION AU RÉSEAU INTERNET FTTH ET MOBILE

Des progrès significatifs réalisés par l'Algérie

L'Algérie a réalisé des progrès significatifs, notamment en matière de connexion au réseau internet à très haut débit (FTTH) et à l'internet mobile. Selon les derniers chiffres du ministère de la Poste et des Télécommunications, 1,5 millions de foyers sont déjà raccordés à la FTTH, dont les efforts se poursuivent pour augmenter ce nombre significativement à l'avenir.

P 2

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, GAZ VERT ...

Les industriels en ordre de marche

Le Napec qui vient de fermer les portes de sa dernière Edition, a été un véritable carrefour d'échanges, un tremplin pour des technologies naissantes, et évidement la conclusion d'accords ou du moins, de réels contacts. L'Algérie s'engage pour la transition énergétique, et pour cela a ouvert son marché. Or beaucoup d'économistes, précisent que cette transition énergétique, reste le domaine des pouvoirs publics et que jusqu'à présent, hormis les grandes entreprises nationales, à une échelle plus réduite, au niveau des entreprises locales, PME/PMI, les efforts ne sont pas encore fournis pour s'adapter, mais tous ont un dénominateur commun, être présents sur ce marché en construction.

P 5

POMME DE TERRE

Déstockage d'importantes quantités pour réguler le marché

La Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), a procédé, hier, au déstockage d'importantes quantités de pomme de terre destinées à la consommation, en vue de stabiliser le marché. Menée en coordination avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), cette opération tend à approvisionner le marché et à réguler les prix en parallèle avec la période de soudure allant de fin octobre à fin novembre.

P 4

UNIVERSITÉ DE TLEMCEN- ANADE

Signature d'une convention de partenariat P 2

ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Des experts insistent sur la révision de l'Accord d'association P 3

TOUGGOURT

Entrée en production de l'unité des aliments de volailles à Témacine P 16

TOURISME

Approbation de la classification de quatre ZET à Mila

La classification de quatre (4) zones d'expansion touristique (ZET), dans la wilaya de Mila, a été approuvée récemment, a indiqué, samedi, le directeur du tourisme et de l'artisanat, Noureddine Bounafaâ.
Les dossiers de classement de ces ZET, celles, en l'occurrence, de "Marchou", au chef-lieu de wilaya, de "Tiziman", à Tassadane-Hedada, d'"Es-Smara", à Telaghma, et de "Beni Haroun", à Hamala, ont été soumis récemment au Premier ministère et approuvés, a précisé le même responsable. Cette approbation permet l'accélération des procédures restantes dont la publication du décret exécutif y afférent, les régions concernées "présentant des nombreux atouts naturels, thermaux et climatiques", a ajouté la source.
Les plans d'aménagement de chaque zone seront finalisés par l'Agence nationale du foncier touristique (ANFT) avant l'identification puis la mise des différents lots à la disposition des investisseurs souhaitant réaliser des projets à caractère touristique, selon M. Bounafaâ. La direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Mila s'attèle au parachèvement des procédures de classification d'autres zones d'expansion touristique dans la wilaya de Mila, dont la ZET de "Ouechnak", dans la commune de Terraï-Baïnen, a conclu la même source.

CONNEXION AU RÉSEAU INTERNET FTTH ET MOBILE

Des progrès significatifs réalisés par l'Algérie

L'Algérie a réalisé des progrès significatifs, notamment en matière de connexion au réseau internet à très haut débit (FTTH) et à l'internet mobile. Selon les derniers chiffres du ministère de la Poste et des Télécommunications, 1,5 millions de foyers sont déjà raccordés à la FTTH, dont les efforts se poursuivent pour augmenter ce nombre significativement à l'avenir.

Par Selma R.

Quant à l'internet mobile, 48,85 millions de personnes y sont connectées. Ces avancées perceptibles et concrètes ont été confirmées par le dernier rapport annuel sur le développement des Technologies de l'Information et de la Communication de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) « ICT Index 2024» qui a été publié en juillet 2024.
En effet, une analyse plus rationnelle et pragmatique de ce rapport, dira Hacene Derrar, un enseignant universitaire et expert en TIC, montre que l'Algérie a obtenu un score de 90,9 soit une augmentation de +4% par rapport à celui de l'année précédente, qui était de 77,8.
L'Algérie se trouve ainsi parmi les 40 pays sur 170 pays de cette étude qui ont fait les meilleures progressions, précise-t-il dans un poste publié sur son compte «Linkedin». Le score de l'Algérie est supérieur, ajoute-t-il, à la moyenne mondiale qui est de 74,8, et à celui du score moyen des pays africains estimé à 50,3 ainsi qu'à la moyenne des pays arabes estimée à 75,7.
En termes de développement des TIC en Afrique du Nord et en Maghreb Arabe, l'Algérie a fait la deuxième meilleure progression (après la Libye +11%), en devançant l'Egypte (+1), le Maroc (+2%), la Mauritanie (+3%), la Tunisie (+2%).
Dans son analyse au rapport de l'UIT, Derrar a présenté les principaux objectifs du l'édition 2024 ainsi qu'une analyse récapitulative sur le développement des TIC en Algérie. Il convient de signaler que des classement erronés des pays membre de l'UTI, selon cet indice, sont diffusés et partagés sur les réseaux sociaux, par des parties qui cherchent par tous les moyens et avec des arguments infondés à dénigrer tout progrès de notre pays.
Dans ces prétendus classements, l'Algérie occupe la 6ème position en Afrique. Or selon l'UIT, ce rapport ne fait aucun classement entre pays. C'est une étude destinée, notamment aux responsables, aux gouvernements, aux analystes et aux investisseurs, pour montrer les progrès accomplis en termes de connectivité à internet. La méthode utilisée, pour le calcul des différents indicateurs, ne prend pas en considération ni la superficie ni la démographie des pays.
Pour éviter toute comparaison la présentation des résultats se fait sur des tableaux qui classent les pays par ordre alphabétique, note l'intervenant. « Une simple analyse de ce rapport démontre facilement le caractère indu de ce classement. Est-il raisonnable que l'archipel des Seychelles avec une superficie de 455 km2 et une population estimée en 2022 à 119 878 soit classé avant l'Algérie ? Le plus grand pays en Afrique (2,382 millions km²) avec une population estimée en 2022 à 44,9 millions», note-t-il.

UNIVERSITÉ DE TLEMCEN- ANADE

Signature d'une convention de partenariat

Le Centre de l'étudiant et l'Ecole supérieure de management, ainsi que l'Ecole supérieure des sciences appliquées, relevant tous de l'Université "Abou Bekr Belkaïd" de Tlemcen, ont signé, récemment, une convention avec l'antenne locale de l'Agence d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), pour encourager la communauté estudiantine à intégrer le monde de l'entrepreneuriat, a-t-on appris du directeur du Centre de l'étudiant, Sari Hassoune Zakaria. M. Sari Hassoune a précisé, à l'APS, que l'objectif escompté à travers la signature de cette convention est de former les étudiants porteurs de projets du Centre de l'étudiant de l'Université de Tlemcen et de les accompagner par des enseignants-formateurs et des cadres de l'ANADE dans les domaines, notamment, de la comptabilité, de la commercialisation et d'élaboration des business-plan opérationnels, pour l'ancrage de la culture entrepreneuriale en milieu estudiantin et de les aider à améliorer leurs performances. Les cycles de formation qui sera dispensée aux étudiants ciblés seront sanctionnés par la sélection des meilleurs projets, par une commission mixte composée d'enseignants-formateurs et de cadres de l'ANADE, pour financer les projets, a-t-on expliqué. La signature de cette convention a été précédée par la tenue de trois sessions de formation au profit de 60 étudiants porteurs de projets, a rappelé la même source, soulignant que la commission mixte procèdera à la sélection des meilleurs projets sur les 60 lancés. A signaler que le Centre de l'étudiant de l'Université de Tlemcen s'attèle, en coordination avec les Centres de développement de l'entrepreneuriat relevant des deux écoles supérieures de l'Université, à développer l'esprit entrepreneurial et à valoriser les idées innovantes au sein de la communauté estudiantine.

COOPÉRATION COMMERCIALE

Le Forum algéro-qatari fixé au 23 octobre

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie, en coopération avec son homologue qatarie, organise le 23 octobre 2024 un forum économique algéro-qatari et des rencontres d'affaires bilatérales (B2B), dans le cadre de la politique de diversification économique adoptée par le gouvernement et de la mise en œuvre des efforts visant à encourager les exportations hors hydrocarbures.
Selon un communiqué de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, cet événement interviendra en marge de l'exposition spécifique réservé exclusivement aux produits algériens de différents secteurs qui se tiendra dans la capitale qatarie, Doha, du 22 au 26 octobre 2024, à laquelle prendront les opérateurs économiques nationaux public et privé. Le Forum devrait être coprésidé par le ministre du commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, et son homologue qatari. Ce forum réunira qui réunira des opérateurs économiques algériens et qataris, sera l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération économique et les échanges commerciaux entre les deux pays.
Il vise également à exploiter les opportunités offertes par les marchés algérien et qatari, ce qui contribue à redynamiser les relations bilatérales, à encourager les investissements et à soutenir les opportunités de partenariat entre les institutions et les hommes d'affaires de divers secteurs. Cette démarche s'inscrit dans la vision de l'Algérie de renforcer sa présence sur les marchés mondiaux et d'élargir les horizons de coopération avec les pays frères et amis.

R E.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CROISSANCE, POUVOIR D'ACHAT, INVESTISSEMENT ...

Les grands axes du PLF 2025

Le PLF 2025 (projet de loi de finances) est basé sur une croissance économique de 4,5 %, et comporte plusieurs mesures aptes à soutenir le pouvoir d'achat des citoyens et l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans ce projet figure aussi la question du financement extérieur des projets, l'importation de véhicules, les transactions commerciales ou le paiement en espèces est autorisé.

Par Réda Hadi

Approuvé en Conseil des ministres, le Projet de loi de finances 2025 (PLF 2025), désormais soumis au Parlement, prévoit un montant global de recettes budgétaires de l'ordre de 8523,06 milliards DA, en hausse de 3,5% par rapport aux recettes prévues pour la clôture de l'exercice en cours, selon le document de présentation de ce texte, dont nous avons pu consulter les grandes lignes. En contrepartie, Les dépenses budgétaires prévues devraient se situer à 16 794,61 milliards DA en 2025, soit en augmentation de 9,9% par rapport à celles charriées par la loi de finances de 2024. Basés sur un prix de référence fiscal du baril de pétrole brut de 60 dollars et un prix prévisionnel du marché à 70 dollars, les cadrages macroéconomiques et budgétaires (principaux agrégats) retenus pour l'élaboration du PLF 2025 tablent pour l'année prochaine sur des volumes d'exportations de produits d'hydrocarbures en croissance de 1,9%, un Produit intérieur brut (PIB), en valeur nominale, de 37 863,00 milliards DA (278,71 milliards de dollars), une population résidente qui devrait atteindre 47,8 millions d'habitants et un taux de croissance global de 4,5% de l'économie nationale.

Mais c'est surtout l'amélioration des conditions de vie et le soutien du pouvoir d'achat qui retiennent le plus l'attention. S'agissant des principales mesures législatives induites par le projet de loi de finances 2025, celles-ci, est-il précisé, ciblent essentiellement le soutien à l'investissement et à l'économie nationale, l'amélioration du pouvoir d'achat et du cadre de vie des citoyens, ainsi que le renforcement de l'inclusion fiscale et la mobilisation de ressources financières.

Émission des titres Sukuk souverains

Dans ce cadre, le projet de loi propose d'autoriser le Trésor public à émettre des titres "sukuk souverains", permettant aux personnes physiques et morales de participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchand de l'état, avec l'exemption de l'Impôt sur le revenu global (IRG) et l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) pour une durée de cinq ans, des produits de ces Sukuk, émis par le Trésor ou négociés dans un marché organisé. S'ajoute à cela, une exemption des droits d'enregistrement et de publicité foncière, pour une durée de cinq ans, des Sukuk souverains, pendant toute la durée de leur maturité.

Le PLF 2025 prévoit également la reconduction pour une période de cinq ans de l'abattement de 50 % en matière d'IRG et d'IBS au profit des revenus réalisés dans les wilayas d'Illizi, Tindouf, Adrar, Tamanrasset, Timmoun, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet.

Le texte propose aussi l'exonération de la TVA, pour une période de deux ans, des biens amortissables acquis par les sociétés de production, au transport, à la distribution, à la commercialisation de l'électricité et du gaz par canalisation, destinés à être affectés directement à l'exploitation.

Augmentation du capital du FNI

Concernant l'encouragement de l'entreprenariat et de l'innovation, un abattement correspondant à 30 % du bénéfice comptable, dans la limite de 200 millions de dinars, est prévu dans le projet de loi, au titre des dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et du développement en entreprise et celles engagées dans le cadre des programmes d'innovation ouverte réalisés avec les start-up et les incubateurs, pour la détermination du bénéfice imposable. En outre, il est prévu d'exonérer des droits d'enregistrement, les contrats portant constitution de sociétés créées par les détenteurs du label "Projet innovant", ainsi que l'acquisition de biens immobiliers par les start-up et incubateurs en vue de la création d'activités industrielles.Le texte propose aussi la prorogation des exonérations fiscales accordées aux incubateurs pour une période supplémentaire de deux ans, en cas de renouvellement de leur label. Il prévoit aussi d'étendre la possibilité de réaliser des opérations d'importation d'alcools, réservée actuellement au seul service des alcools relevant du ministère des finances, aux sociétés commerciales détentrices d'un registre de commerce d'importateur et celles utilisatrices de ces alcools dans le cadre de leur activité de production, avec souscription d'un cahier des charges. S'agissant de la production d'huile de soja brute, il a été proposé de proroger jusqu'au 31 décembre 2025, du délai à partir duquel les importateurs/transformateurs doivent, sous peine de perdre le bénéfice de la compensation et des exonérations douanières et fiscales, accordées à l'importation, entamer le processus de production de cette matière première (huile brute de soja), ou de l'acquérir sur le marché national. Dans le volet de la numérisation, le projet de loi prévoit l'exonération de la TVA et des droits de douane, des terminaux de paiement électronique (TPE) et des kits destinés à l'assemblage de ces terminaux, jusqu'au 31 décembre 2027.Par ailleurs, le texte propose d'augmenter de 150 milliards à 275 milliards de dinars, le capital du Fonds national d'investissement (FNI) et d'étendre la garantie accordée par le Fonds de garantie des crédits au PME (FGAR), aux banques et aux établissements financiers, à l'ensemble des crédits consentis (actuellement prévue uniquement pour les crédits d'investissements).Le projet de loi de finances comprend également des mesures visant à encadrer, sur le plan douanier, les activités économiques exercées dans les zones franches et à définir les mécanismes de contrôle douanier des marchandises au niveau de ces zones.

Dans le domaine de l'exportation, il est prévu dans le cadre du PLF 2025 d'autoriser d'exportation de pièces de rechange des appareils électroménagers jusqu'à concurrence de 2% de la valeur totale des exportations par an, dans le cadre de la garantie service après-vente, ainsi que la réexportation des pièces de rechange des appareils électroménagers importées pour un usage professionnel, en dehors des services après-vente, à condition que sa valeur soit égale ou supérieure à la valeur d'achat. De même, le PLF propose une exonération de TVA pour les importations de viandes blanches congelées effectuées à partir du 8 janvier 2024 et jusqu'au 31 décembre 2025, en plus de la prorogation de la même mesure d'exonération temporaire et jusqu'à la même échéance pour les opérations de vente de légumes secs et riz, importés ou produits localement, ainsi que des fruits, légumes frais, œufs de consommation, poulet de chair et dinde produits localement. D'autres chapitres ont été abordés, tel que l'introduction de l'autorisation pour les banques d'accorder des crédits à la consommation pour des services. En effet, Le Projet de loi des finances pour 2025 introduit l'autorisation pour les banques d'accorder des crédits à la consommation pour des services, tels que les soins de santé, les voyages et l'éducation, en plus des crédits immobiliers déjà en place.

ALGÉRIE-UNION EUROPÉENNE

Des experts insistent sur la révision de l'Accord d'association

Par Mourad A.

L'Algérie s'est fixé un objectif ambitieux : atteindre 29 milliards de dollars d'exportations hors hydrocarbures d'ici 2030, avec un palier intermédiaire de 15 milliards en 2027. Cette ambition repose sur une diversification économique dans des secteurs tels que l'agriculture, les mines et l'industrie. Cependant, cet objectif se heurte à un obstacle majeur : l'accord d'Association signé avec l'Union Européenne en 2005, jugé déséquilibré et défavorable aux intérêts algériens, comme l'a souligné Samir Derradji, directeur général par intérim du commerce extérieur au Ministère du Commerce.

Lors d'une émission sur la «Chaîne III» de la radio nationale, plusieurs experts ont mis en lumière les déséquilibres dans les relations commerciales entre l'Algérie et l'Union Européenne. L'accord actuel favorise largement les exportations européennes vers l'Algérie, grâce à une réduction des droits de douane. Mais pour les produits algériens, des barrières techniques et non-tarifaires entravent l'accès aux marchés européens.

Derradji a souligné cette asymétrie, précisant que des normes européennes restrictives, notamment dans le secteur agroalimentaire, compliquent l'exportation de produits algériens comme la pâte à tartiner "Mordjane", bien accueillie en France mais empêchée d'exporter en raison de ces restrictions.

Les efforts pour diversifier les exportations, en se concentrant sur des secteurs comme les produits pharmaceutiques, les textiles ou les pièces détachées, ont produit des résultats mitigés. Si le secteur pharmaceutique est relativement performant, d'autres secteurs peinent à se développer. Aujourd'hui, les exportations hors hydrocarbures représentent seulement 6 milliards de dollars, loin des ambitions de diversification du gouvernement. Parallèlement, l'impact fiscal de l'accord est inquiétant. La réduction des droits de douane pour les produits européens a coûté à l'Algérie entre 18 et 20 milliards de dollars de recettes fiscales, sans que cette perte soit compensée par des gains économiques réels. Ali Bey Naceri, consultant en export, a précisé que ces économies n'ont souvent pas bénéficié au consommateur algérien, aggravant ainsi les déséquilibres commerciaux.

Face à cette situation, plusieurs experts, dont Derradji, appellent à une révision de certains articles de l'accord d'association (comme les articles 11, 16, 17 et 107) afin de rétablir un rapport plus équilibré.

Certains plaident même pour un retrait pur et simple de l'accord, afin de contraindre l'UE à faire des concessions plus favorables à l'Algérie.

En plus de la révision de cet accord, des experts insistent sur la nécessité de moderniser les infrastructures logistiques du pays. Mohamed Yazid Boumeghar a souligné que les infrastructures obsolètes, notamment dans le transport maritime et aérien, freinent l'exportation des produits algériens. Pour atteindre ses objectifs, l'Algérie doit également réformer ses secteurs clés et renforcer sa compétitivité, tout en investissant dans les infrastructures nécessaires à l'acheminement des marchandises à l'international. Le rétablissement du fonds de soutien aux exportations, supprimé en 2020 puis réintroduit en 2021, est une première étape pour encourager les exportations.

Ce fonds vise à faciliter l'accès des entreprises locales au financement, leur permettant ainsi de se positionner sur les marchés internationaux. L'Algérie se trouve donc à un tournant stratégique. Pour atteindre ses objectifs de diversification et réduire sa dépendance aux hydrocarbures, elle doit réévaluer ses accords commerciaux, renforcer ses infrastructures et investir dans la compétitivité de ses entreprises. Une réforme ambitieuse est essentielle pour réussir cette transition économique et construire un avenir plus résilient.

L'or bat un nouveau record, au dessus des 2.700 dollars

Le prix de l'or a atteint un nouveau record vendredi, franchissant les 2.700 dollars l'once, dans une ruée sur la valeur refuge. L'once d'or a atteint un nouveau record historique de 2.704,89 dollars au début des échanges asiatiques, dépassant son précédent record de 2.688,83 dollars atteint jeudi. L'or a gagné environ 30% depuis le début de l'année, porté par les baisses de taux d'intérêt décidées par les banques centrales qui rendent le métal précieux plus attractif pour les investisseurs.

AIR ALGÉRIE

Annulation et révision de plusieurs vols prévus du 21 octobre au 1er novembre prochain

La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a annoncé, jeudi dans un communiqué, l'annulation et la révision des horaires de plusieurs de ses vols internationaux et domestiques durant la période allant du 21 octobre au 1er novembre prochain.
"Air Algérie souhaite informer ses passagers de l'annulation de 12 vols internationaux et de 22 vols domestiques durant la période allant du 21 octobre au 1er novembre prochain", a-t-elle précisé.
De plus, "les horaires de 40 vols internationaux et de 30 vols domestiques ont été ajustés pour la période du 21 au 31 octobre, initialement programmés entre 10h00 et 13h00", a fait savoir la compagnie nationale.
Pour le 1er novembre prochain, les révisions des horaires concernent les vols prévus entre 8h30 et 14h30, a ajouté la même source.
Par ailleurs, la compagnie nationale a invité tous ses passagers "à se rendre dans les agences commerciales où ils avaient acquis leurs billets, à contacter le call center d'Air Algérie au numéro court 3302, ou à consulter le site web de la compagnie pour avoir plus d'informations".

EFFONDREMENT D'UN IMMEUBLE À BÉCHAR

Le ministre de l'Habitat tient une réunion d'urgence

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Mohamed Tarek Belaribi a présidé, vendredi, une réunion d'urgence suite à l'effondrement d'un immeuble (R+4), situé à la cité 770 logements, route de Lahmar (wilaya Bechar), indique un communiqué du ministère. "Le ministre a entamé la réunion en contactant par téléphone le wali de Béchar, M. Mohamed Saïd Benkamou, pour s'assurer de la sécurité des résidents de l'immeuble qui avaient été relogés précédemment", note le communiqué. "Depuis vendredi matin, après que les services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya de Béchar aient reçu un signalement faisant état de fissures au niveau des piliers de l'immeuble, des techniciens de l'organisme national de contrôle technique de la construction (CTC), ont été dépêchés en urgence sur les lieux aux fins de constat", précise la même source. Suite à l'expertise effectuée, il a été constaté que le risque est imminent, suite à quoi des instructions ont été données afin d'évacuer les 32 familles des deux immeubles (l'immeuble effondré et celui adjacent) en coordination avec les autorités locales de la wilaya de Béchar. "Le ministre a ordonné l'envoi d'une équipe technique compétente du CTC, ainsi que du directeur général de l'habitat au ministère, en vue d'effectuer une expertise au niveau de l'immeuble adjacent à celui effondré, afin de déterminer les causes de l'effondrement", note le communiqué. "Le ministre a instruit de déposer plainte contre X auprès des services compétents dès parachèvement de l'expertise par le CTC". "Ledit immeuble de 4 étages, dont les travaux de construction avaient débuté en 2013, avait été réceptionné en 2016", conclut le communiqué.

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE

90 startups en route pour la Chine, la Corée du sud et les Etats-Unis la semaine prochaine

Une nouvelle délégation composée de représentants de 90 startups se rendra la semaine prochaine, en Chine, en Corée du sud et aux Etats-Unis dans le cadre du programme de visites internationales de ces entreprises, a annoncé, le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises dans un communiqué. Le ministère a organisé "une rencontre avec la presse et les entrepreneurs pour annoncer le lancement d'une nouvelle vague du programme de visites internationales des startups en partance pour la Chine, la Corée du sud et les Etats-Unis, et ce en application de l'engagement de Monsieur le président de la République", précise le communiqué. Lors de la rencontre tenue au siège de l'entreprise "Algeria Venture", le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Yacine Oualid, a passé en revue les principaux objectifs du programme et les détails y afférents", soulignant que ces voyages "visent à permettre aux startups algériennes d'acquérir les connaissances et les expertises auprès des grandes universités et des entreprises technologiques ainsi que des plus grands centres technologiques mondiaux, renforçant ainsi leurs capacités créatives et contribuant à la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie, notamment dans les domaines à haute valeur ajoutée".
Le ministre a précisé que "ces voyages visent à initier les participants aux secrets de la réussite des environnements entrepreneuriaux dans les pays leaders en technologie, ce qui leur permettra d'appliquer ces idées et innovations en Algérie et de devenir, à l'avenir, des leaders dans le domaine de l'entrepreneuriat et de la technologie".

POMME DE TERRE

Déstockage d'importantes quantités pour réguler le marché

La Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), a procédé, samedi, au déstockage d'importantes quantités de pomme de terre destinées à la consommation, en vue de stabiliser le marché, a appris l'APS auprès de ladite société. Menée en coordination avec l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV), cette opération tend à approvisionner le marché et à réguler les prix en parallèle avec la période de soudure allant de fin octobre à fin novembre. La société avait constitué des stocks d'une quantité allant jusqu'à 35.000 tonnes, destinée à réguler le marché durant cette période qui connait un manque de récolte de ce produit.
Elle sera déstockée progressivement, les premières quantités sont estimées à 5000 tonnes, selon la même source. Ces quantités seront vendues "directement" aux consommateurs, au prix plafonné de 75 DA, et ce au niveau des grandes surfaces commerciales et des points de vente relevant des offices et des entreprises publiques économiques, notamment l'Office national des aliments du bétail (ONAB) et la société "DICOPA", en sus des points de vente mis en place par les collectivités locales à travers les différentes wilayas.

Mercuriale

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPEMENT RURAL

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 15 أكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 15 Octobre 2024

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	88	105	70	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	116	138	94	الطماطم		
	Oignon sec	50	57	44	البصل الجاف		
	Ail sec	415	481	350	الثوم الجاف		
	Carotte	78	88	67	الجزر		
	Navet	109	122	95	لفت		
	Poivron	118	135	101	الفلفل الاخضر		
	Piment	133	152	115	الفلفل الحار		
	Courgette	147	161	132	الكوسة		
	Haricot vert	221	245	197	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	124	138	111	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	371	480	261	التفاح المحلي	فواكه طازجة	
	Datte	503	631	375	التمر		
	Melon	101	113	89	البطيخ الاصفر		
	Pastèque	91	101	81	البطيخ الاحمر		
	Poire	393	484	302	الاجاص		
	Raisin	196	249	143	العنب		
	Banane	403	418	387	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1778	1920	1637	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	414	428	400	الدجاج		
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	95	100	89	حليب البقر (لتر)		

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	425,00	425,00	0,00	4,13	-0,87	8,20	7,06	126	53 550,00
BIOPHARM	BIO	2 290,00	NC	0,00	2,69	-1,13	6,87	7,86	0	0,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 289,00	NC	0,00	0,62	-0,00	12,04	5,46	0	0,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-4,97	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	0,00	-16,02	2,03	-	0	0,00

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, GAZ VERT...

Les industriels en ordre de marche

Le Napec qui vient de fermer les portes de sa dernière Edition, a été un véritable carrefour d'échanges, un tremplin pour des technologies naissantes, et évidement la conclusion d'accords ou du moins, de réels contacts. L'Algérie s'engage pour la transition énergétique, et pour cela a ouvert son marché. Or beaucoup d'économistes, précisent que cette transition énergétique, reste le domaine des pouvoirs publics et que jusqu'à présent, hormis les grandes entreprises nationales, à une échelle plus réduite, au niveau des entreprises locales, PME/PMI, les efforts ne sont pas encore fournis pour s'adapter, mais tous ont un dénominateur commun, être présents sur ce marché en construction.

Par Réda Hadi

En bref, la transition écologique ne semble concerner que les entreprises étatiques majeures, et pourtant le Manager général Mahtal Ismail, de l'Entreprise SANY basée à Shangai, explique que les enjeux de cette transition sont énormes et offrent des opportunités d'affaires de grande importance, mais estime que ce marché n'est qu'en devenir, car pour le moment ne sont concernées que les grandes entreprises algériennes.
Celui-ci explique que la transition écologique comme levier de valorisation des PME industrielles. Sauf que pour cela, elle doit être généralisée et surtout aidée. Ce qui pour l'Algérie n'est pas encore le cas, rendant le marché actuel assez fermé mais disponible. Pour ce manager des questions se posent à ce sujet, car la transition énergétique concerne tout le monde, y compris, les PME/PMI et autres particuliers, ou sinon, le marché restera fermé. Son débouché ne peut se trouver que dans l'explosion des demandes et de préciser que les pouvoirs publics devraient étendre à la plus large majorité, (particuliers et PME/PMI) des aides à la conversion, ce qui ouvrira le marché.
Mais à cela des questions se posent : comment mesurer l'impact de la transition écologique sur l'emploi, quels sont les métiers de la transition écologique, et l'Algérie dispose-t-elle de cette main d'œuvre ? Ceci soulève effectivement des questionnements. Car une fois la transition enclenchée pour tous, cela permettra assurément des emplois pour la conversion des entreprises et des individualités. Or quels sont les métiers indispensables à la transition et qui connaîtront le plus de difficultés de recrutement ?

Autant de problèmes qu'il faudrait résoudre

Pour les patrons de PME, s'engager pour la transition écologique peut relever du casse-tête. Pour eux, il faudrait aborder cette question avec une vision, qu'ils ne connaissent pas.
Des patrons présents à l'exposition du Napec, tiennent le même langage. Le marché existe assurément mais reste limité. Tous se disent prêts à investir le marché algérien, mais souhaitent aussi son élargissement à plus d'opportunités. Reste que l'opportunité actuelle du Napec n'est pas négligeable.
Pour Anouar Zouaghi directeur technico-commercial à Maghreb pipe industries, une entreprise 100 % algérienne spécialisée dans les systèmes de canalisation renforcée en fibre de verre, adhère aussi pour une plus large exploitation de la transition énergétique, et souligne que pour le moment, si l'opportunité qui est offerte est restreinte, cela permet tout de même à nos entreprisesde s'adapter et de s'insérer dans le marché, tout en soulignant que cela permet à nos entreprises de mieux pénétrer le marché, avec un atout non négligeable qui est celui de la diminution de la facture d'importation.
Mais pour cela ajoute -t-il, nous devons sans cesse progresser et nous réinventer, étant donné que c'est un marché très concurrentiel. D'ailleurs ces activités appellent à s'assurer. Et pour cela Mme Wided Belhouchet, PDG de Cash Assurance (filiale du groupe Sonatrach), dit que cash assurance est prête à accompagner la transition énergétique. Pour cette responsable, ce qu'il faut retenir, c'est surtout le fait que l'événement du Napec-2024 a permis d'obtenir beaucoup d'informations et une meilleure visibilité, à court et à moyen terme, sur les projets qui seront prochainement entamés.
La transition énergétique est un secteur où l'innovation est constante, tout comme l'émergence des technologies qui se succèdent les unes aux autres, et en cela l'assurance est un pan essentiel affirme Belhouchet, adaptant les contrats pour garantir certains besoins spécifiques. Par ailleurs, elle explique que certaines normes exigées dans ce domaine relèvent du cadre technique, et à ce propos, Cash Assurance n'exclut pas la possibilité de saisir l'opportunité de la tenue, en avril prochain, d'un colloque international dédié à tous les spécialistes de l'hydrogène, pour communiquer sur les aspects assurances et les exigences des assureurs en termes de normes, pour garantir une couverture optimale des installations et un accompagnement adéquat pour ce processus novateur. Le Président du Napec conscient de la réussite de cette édition, appelle à plus d'engagement en la matière.

FINANCEMENT DES PROJETS D'INTÉRÊT NATIONAL

FINABI Conseil propose la cession de 15 % de Sonatrach en bourse

Par Mourad A.

L'évaluation théorique de Sonatrach, s'élève à plus de 186 milliards de dollars, une estimation qui a suscité une proposition audacieuse de FINABI Conseil, suggérant la cession de 15 % de l'entreprise sur le marché boursier.
Une initiative qui pourrait rapporter près de 28 milliards de dollars, destinés à financer des projets d'intérêt national sans recourir à l'emprunt extérieur.
Cette proposition intervient dans le cadre des discussions autour de l'article 196 du projet de Loi de Finances 2025, qui recommande le recours à l'emprunt auprès d'institutions financières internationales pour financer des projets majeurs, tels que celui de Gara Djebilet, dont les coûts annuels oscillent entre 1 et 1,5 milliard de dollars sur une période de 8 à 10 ans.
FINABI Conseil, dirigé par Chabane Assad, souligne que l'emprunt extérieur ne serait viable que si les projets financés sont suffisamment rentables pour générer des cash-flows aptes à rembourser les dettes. Toutefois, les risques liés aux retards de réalisation ou à de mauvaises estimations financières pourraient complexifier ce montage. De plus, la capacité d'endettement de l'Algérie à l'international étant limitée, la solution proposée par FINABI, à savoir la cession partielle de Sonatrach, apparaît comme une option plus durable.
Cette stratégie permettrait non seulement de préserver la souveraineté économique de l'Algérie, mais également de dynamiser le marché boursier algérien, encore peu développé. L'introduction en bourse de Sonatrach pourrait attirer de nouveaux capitaux, améliorer l'inclusion financière, et offrir au Trésor public des fonds propres sans endetter davantage le pays. En cédant 15 % de Sonatrach, l'Algérie bénéficierait ainsi de fonds frais qui pourraient être utilisés pour financer la première phase des projets d'intérêt national, soit à travers un fonds d'investissement spécifique, soit via le Fonds National d'Investissement (FNI).
Le modèle proposé s'inspire de l'introduction en bourse d'Aramco en 2019, qui avait permis à l'Arabie saoudite de lever des fonds considérables tout en conservant le contrôle sur ses ressources stratégiques. Dans cette perspective, l'Algérie pourrait également allier souveraineté et croissance économique en optimisant l'allocation des ressources publiques, tout en réduisant la pression exercée sur les finances publiques. Ce montage financier représenterait un virage important pour le pays, en renforçant la place de l'Algérie sur la scène financière tout en répondant aux défis économiques liés à ses projets structurants.

CRÉATION DE L'AUTORITÉ PORTUAIRE

S'adapter aux modes de gestion modernes

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana, a affirmé, jeudi à Alger, que la création prochaine de l'Autorité portuaire, permettra de s'adapter aux modes de gestion modernes au niveau des ports, soulignant que ses missions consisteront essentiellement à améliorer la situation des ports nationaux conformément aux normes internationales, afin d'augmenter leur rendement et leur compétitivité.
Répondant à une question sur les mesures prises afin de promouvoir les entreprises portuaires et sur la date de la création de l'Autorité portuaire, lors d'une plénière consacrée aux questions orales au Conseil de la nation, présidée par le président du Conseil, Salah Goudjil, en présence de membres du Gouvernement, le ministre a précisé, qu'en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministère a entamé la mise en place d'un organisme public sous forme d'une autorité portuaire, pour s'adapter aux modes de gestion modernes, tout en donnant la priorité à l'aspect économique.
Les missions de cette institution, qui sera opérationnelle dans les prochains mois au niveau des ports, porteront essentiellement sur l'élimination des obstacles et des dysfonctionnements issus du mode de gestion actuel, dans le but d'une organisation optimale du flux des marchandises, du renforcement des échanges commerciaux et de l'amélioration de la situation des ports nationaux conformément aux normes internationales, et ce, pour augmenter leur rendement et leur compétitivité et assurer la sécurité des biens et des personnes à l'intérieur des ports, tout en veillant à la coordination entre les différents intervenants au niveau des ports.
Le ministre a, par ailleurs, indiqué que l'amélioration des prestations fournies aux opérateurs économiques et la contribution à la promotion des exportations hors-hydrocarbures à travers une stratégie propre aux ports, reposent sur plusieurs axes, dont la modernisation des infrastructures portuaires de base actuelles, à travers le réaménagement et l'entretien des quais, l'acquisition de matériels et d'équipements modernes en vue d'augmenter le rendement des ports et de réduire la durée de séjour des navires.
Concernant la numérisation, le ministre a affirmé que le ministère a procédé à la création de la plateforme numérique de la communauté portuaire qui est un système numérique conçu et développé par des compétences algériennes, à même de permettre aux opérateurs d'accéder à l'information en temps réel et de manière simplifiée et d'assurer l'interopérabilité des systèmes d'information, notamment le système d'information douanier, ayant abouti à la signature d'un protocole d'accord entre le groupe "Serport" et la Direction générale des douanes (DGD).

R E.

IN SALAH

Nouveaux projets au profit de la daïra d'Inghar

Plusieurs nouveaux projets de développement ont étéinaugurés dans la daïra d'Inghar , wilaya d'In Salah , dans le cadre de la Journée nationale de l'émigration commémorant le 63e anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, ont rapporté vendredi les services de la wilaya .
Supervisés par le wali , Abdelkader Bendjima, en présence des notables et élus de la région, ces projets portent sur la pose de la première pierre de réalisation d'un centre postal dans le quartier "Maliana", l'inauguration d'un stade de proximité au profit des jeunes du quartier "Assabha" , en sus de la mise en service d'un bureau de la caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), suite aux travaux de réhabilitation du siège de la commune d'Inghar .
Il s'agit aussi de l'inauguration de la nouvelle salle de réunion, "Mohamed Bouras", au centre ville de la même localité, selon la même source.
Au titre des mêmes festivités commémoratives, une campagne de reboisement a été lancée au niveau de l'entrée de la ville d'Inghar , en allant vers le quartier "Zaouia", dans le cadre de l'amélioration de l'environnement , et la création des espaces verts dans le milieu urbain , a-t-on signalé .

BECHAR

Un volume de 480.000 M3 vase enlevé du barrage de Djorf-Ettorba

Une opération de désenvasement du barrage de Djorf-Ettorba dans le but de l'assainir et d'augmenter sa capacité de stockage, lancée en 2019, a permis à ce jour d'enlever un volume de 480.000 M3 de vase, a-t-on appris jeudi auprès de l'antenne locale de l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT).

L'opération, qui vise l'enlèvement de cinq (5) millions M3 de vase, s'inscrit dans le cadre du Schéma national de gestion des barrages, qui comporte leur assainissement, pour l'augmentation de leur capacité de stockage, d'alimentation de la population en eau potable et de fourniture d'eau destinée à l'irrigation agricole, comme c'est le cas du barrage de Djorf-Ettorba, a expliqué le directeur de l'antenne locale de l'ANBT, Ahmed Djebli.
D'un coût de plus de 749 millions DA, l'opération a été arrêtée en septembre 2021 à cause du manque d'eau dans cet ouvrage du fait de la sécheresse, avant sa reprise en septembre dernier, a-t-il indiqué.
La reprise des travaux de désenvasement a été rendue possible grâce au remplissage record, en 48 heures, de ce barrage de 247

millions de M3, des suites des intempéries enregistrées dans la wilaya début septembre derniers et des crues des oueds déversant dans ce barrage, ayant nécessité l'ouverture de ses vannes pour réguler le débit, évacuer les eaux excédentaires et le sécuriser, a précisé M. Djebli La poursuite actuellement des travaux de dévasement de ce barrage d'une capacité de retenue de 365 millions M3 va permettre d'augmenter sa capacité de stockage des eaux de crues et d'améliorer sensiblement l'approvisionnement en eau potable, via sa station de traitement et d'épuration des eaux, des communes de Bechar, Abadla et Kenadza.
L'objectif est aussi de répondre aux besoins d'irrigation du périmètre agricole de la plaine d'Abadla, qui s'étend sur 5.400 hectares, selon le responsable.

MILA

Plus de 200 foyers raccordés au réseau de gaz naturel à Bouhatem

Un réseau de distribution de gaz naturel desservant 213 foyers de la mechta Kalouda, dans la commune de Bouhatem (ouest de Mila), a été mis en service, jeudi, dans le cadre du programme de commémoration de la journée nationale de l'émigration (17 octobre).
Selon les explications fournies sur place aux autorités locales, ce projet a nécessité un investissement public de plus de 21,3 millions de dinars pour réaliser un réseau de distribution de 13,13 km assurant l'approvisionnement de 213 foyers d'une zone de la commune de Bouhatem "connue pour son grand froid très vif en hiver".
Les autorités de la wilaya, conduites par le wali de Mila, Mostafa Koreïch, ont observé, dans cette même commune, une minute de silence à la mémoire des Martyrs des massacres du 17 octobre 1961, avant de se rendre dans la commune d'Ahmed-Rachedi, où un réservoir d'eau d'une capacité de 200 m3 a été mis en service pour soutenir l'alimentation en eau potable des habitants des lieux-dits Es-Satha et Karama, où une route de 400 m de long, reliant le chemin de wilaya (CW) n 152 au village d'Es-Satha a été inaugurée.
Dans le cadre du programme de wilaya arrêté pour commémorer la journée nationale de l'émigration, les autorités locales ont honoré, dans la commune d'Oued Endja, des membres de la famille révolutionnaire, avant de poser la première pierre de 40 logements publics locatifs au lieu-dit Sidi-Seghir, dans la commune de Mila.

ORAN

Un quota supplémentaire de 1.500 logements pour la wilaya

La wilaya d'Oran a bénéficié d'un quota supplémentaire de 1.500 unités d'habitation de la formule logement public locatif (LPL) et aides à l'habitat rural, a annoncé le wali, Saïd Sayoud.
Le wali d'Oran a indiqué, lors de la réunion du Conseil de wilaya, qui s'est tenue hier mercredi et qui a été consacrée aux dossiers de l'environnement et à l'évaluation des rentrées scolaire et de la formation professionnelle, a fait part de l'affectation à la wilaya d'Oran d'un programme d'habitat constitué de 1.000 LPL et de 500 aides financières à l'habitat rural.
Les nouvelles unités d'habitation de la formule LPL seront réparties prochainement entre les communes, ont indiqué les services de la wilaya, ajoutant que le choix des assiettes foncières devant abriter les futurs ensembles immobiliers, ainsi que les entreprises auxquelles sera confiée leur concrétisation, seront lancés simultanément à cette démarche.
"Les travaux seront entamés sitôt les procédures administratives accomplies", a fait observer le responsable, relevant que des instructions seront données aux entreprises auxquelles sera confiée la réalisation de ce programme pour le renforcement de leurs chantiers et l'adoption du système de travail 3x8, afin de livrer le projet dans les délais contractuels, fixés entre 12 et 16 mois.
Par ailleurs, la wilaya d'Oran prévoit la distribution, prochainement, de 626 logements publics locatifs implantés dans les communes de Hassi Bounif (248), Benfreha (215), El-Ançor (163), et ce, dans le cadre des festivités commémoratives du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse Guerre de libération nationale, ont fait savoir les services de la wilaya, précisant que tous les sites abritant ces nouvelles cités d'habitation sont dotés d'aires de jeu pour enfants, d'espaces verts et de locaux administratifs et commerciaux, ainsi que des infrastructures scolaires
Il est à rappeler que la wilaya d'Oran a procédé, cette année, à la distribution de 1.588 LPL implantés dans la localité de Djefafla, commune de Mers El-Hadjadj, Sidi Benyebka et Chehaïria, à des familles occupant des bâtisses précaires localisées à Hai Sbika (Es-Senia), La Foire dans la commune de Aïn El-Türck, Bousfer, Hassi Ameur, Sidi Benyebka et Bethioua.

BOUMERDÈS

Réception de trois polycliniques avant la fin de l'année

Trois (3) polycliniques sont attendues à la réception dans la wilaya de Boumerdes avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris mercredi de la direction locale des équipements publics.
Ces projets, inscrits dans le cadre des programmes de développement de l'exercice 2024, et dont le taux d'avancement est estimé entre 50 et 75%, sont actuellement en réalisation dans les communes de Bordj Menail (Est), Larbaâtache (Ouest) et OuledHaddadj (Ouest), a indiqué le directeur des équipements publics, en charge du suivi de ces chantiers, Mustapha Fethi Maâzouz. Il a également souligné le renforcement du secteur local de la santé avec 14 autres projets, ayant bénéficié dernièrement d'une levée de gel, dont un hôpital de 240 lits au chef lieu de wilaya, un hôpital de 120 lits à Boudouaou, deux (2) établissements hospitaliers de 60 lits à Khemis El-Khechna et Baghlia, et un service mère-enfant de 60 lits à Bordj Menail, en plus de l'aménagement de 90 salles de soins à travers la wilaya. Selon le même responsable, la mise en service de ces projets portera la capacité d'accueil du secteur local de la santé à près de 1.400 lits contre 800 lits actuellement, soit une moyenne d'un lit pour 851 personnes.
Outre les établissements hospitaliers de Thenia, Dellys et Bordj Menail, la wilaya de Boumerdes compte actuellement 37 polycliniques, 12 maternités d'une capacité de 88 lits, 121 salles de soins, 21 services d'urgences médicales, trois (3) d'urgences médico-chirurgicales et trois (3) unités de surveillance et de traitement des maladies respiratoires.

Google, la double menace d'un démantèlement

Le géant de la tech est pour la première fois menacé de scission de ses activités en même temps aux Etats-Unis et en Europe. Mais le pire, pour Google, n'est pas certain…

Par Fabienne Schmitt

Pour la première fois, la menace d'un démantèlement plane sur Google, accusé de pratiques anticoncurrentielles. Et elle est d'autant plus spectaculaire qu'elle vient concomitamment des Etats-Unis et de l'Europe. Outre-Atlantique, c'est dans la recherche en ligne que les autorités antitrust envisagent une scission, alors que le géant de la Tech a déjà été visé, l'an dernier, par une plainte du ministère de la Justice qui veut scinder son activité de publicité sur le web. Google pourrait ainsi être sommé de se séparer de certaines de ses activités clés, notamment son n av ig at eu r Chrome et son système d'exploitation Android. Mi-2023, l'Union européenne avait emboîté le pas aux Etats-Unis, en réclamant, fait rare, un démantèlement dans les technologies publicitaires. « La cession est le seul moyen » de dissiper les inquiétudes concernant la manière dont l'entreprise favorise ses propres services au détriment de ses rivaux, des annonceurs publicitaires et des éditeurs en ligne, avait alors lâché Margrethe Vestager, la vice-présidente de la Commission européenne, dans une déclaration encore dans toutes les mémoires à Bruxelles. Historiques, ces mouvements sont révélateurs d'un changement de paradigme dans la façon dont les autorités de la concurrence perçoivent désormais le pouvoir exorbitant des géants de la tech, qu'elles cherchent à limiter avec un cadre légal plus strict. On ne compte plus les exemples de pratiques anticoncurrentielles dénoncées de part et d'autre de l'Atlantique dans quasi tous les secteurs d'activité de la quatrième entreprise mondiale, avec une capitalisation boursière de plus de 2.000 milliards de dollars. Ici, on lui reproche d'avoir conclu des accords d'exclusivité avec des fabricants de smartphones pour imposer son moteur de recherche comme option par défaut. Des pratiques qui, selon les autorités, réduiraient le choix des consommateurs et freineraient l'innovation. Là, on l'accuse d'abuser de son pouvoir dans le secteur de la publicité – dont il tire la majeure partie de ses revenus – , ce qui pénalise les éditeurs de sites web et les annonceurs publicitaires, contraints d'utiliser ses outils. Au cours des dix dernières années, Google a accumulé plus de 8 milliards d'euros d'amendes antitrust dans l'UE pour des abus commis dans le cadre de divers services…

Mais quelle est la probabilité que les autorités antitrust enclenchent ce qui est considéré comme l'arme atomique en droit de la concurrence ? En réalité, l'issue des batailles juridiques actuelles reste encore bien incertaine. D'abord parce qu'un démantèlement est un processus long et complexe, aussi parce qu'il est difficile d'en évaluer l'effet potentiel sur les marchés et le consommateur. Ensuite, parce que Google saisira toutes les occasions de contester les décisions devant les tribunaux pour gagner du temps. Tout en coopérant avec les autorités, en proposant des « remèdes » – souvent jugés insuffisants – pour tenter de mettre fin aux enquêtes antitrust.

Enfin, parce qu'il ne faut pas exclure que les régulateurs ne cherchent ainsi qu'à envoyer le « signal » qu'ils n'accepteront pas de faibles mesures « correctrices » comportementales pour garantir un marché équitable et empêcher Google d'abuser de sa position dominante pour étouffer la concurrence. Du côté de Bruxelles, on y réfléchira aussi à deux fois avant de prononcer un démantèlement. « Si l'Europe doit prendre une telle décision, dans l'idéal, elle préférerait quand même commencer par un cas européen », glisse ainsi une source au fait du dossier. Il est tout à fait possible que, dans le litige sur la publicité, le régulateur envisage un système en deux temps, avec une grosse amende d'abord, puis un démantèlement si Google continue à mal se comporter. Comme en 1982, lors la scission américaine retentissante d'AT&T : elle ne s'est produite qu'après des années de tentatives infructueuses de régler les problèmes par des mesures réglementaires. Par ailleurs, les futurs arbitrages américains pèseront à coup sûr sur les décisions européennes. « Si les Etats-Unis décident de casser Google en deux, forcément l'UE sera alors encore plus encline à le faire elle aussi », souffle-t-on à Bruxelles, sous-entendant que les deux décisions seraient coordonnées. Car l'UE suit très attentivement tout ce qui se passe aux Etats-Unis et les régulateurs européens et américains se parlent régulièrement. Au sein de la « DG Comp'» (direction générale de la concurrence), un Etat dans l'Etat à la Commission européenne, on lit ainsi tous les comptes rendus du procès américain actuel de Google dans la publicité, comme un feuilleton de « House of cards » ! Ce n'est sans doute pas un hasard si les deux continents ont ouvert des enquêtes sur les mêmes secteurs, qui pourraient aboutir en même temps, à quelques mois près. Si un démantèlement constituerait un tournant majeur dans l'histoire de la régulation du numérique dans le monde, on est encore bien loin de la fin de l'histoire. Le temps, justement, jouera-t-il un rôle dans cette affaire alors que les dommages collatéraux peuvent s'accumuler si les autorités tardent trop avant de passer à l'action ? Surtout, il ne faut pas oublier le cas Microsoft, condamné au démantèlement par la justice américaine, avant que le gouvernement n'y renonce, préférant conclure un accord…

Source : Les Echos

IA : le mauvais focus

Par Olivier Oullier (*)

Dans le cadre des cours sur l'intelligence artificielle (IA) et les neurotechnologies que j'ai récemment donnés au sein d'un master de l'Ecole polytechnique et du MBA à HEC, j'ai exposé le cas suivant aux étudiants. Le 22 août dernier, une personne s'est présentée à la gendarmerie de Dormans, dans la Marne, pour rapporter une agression au scalpel. L'agresseur a été placé en garde à vue pour être jugé en comparution immédiate. Devons-nous limiter ou interdire la fabrication de scalpels à cause de cet acte violent et du risque de détournement futurs de cet outil médical ? Les étudiants ont unanimement jugé cela absurde. Les scalpels sont essentiels pour sauver des vies. A Dormans, c'est l'acte d'agression qui est problématique, et non l'outil utilisé. Je partage leur avis et souligne que, sans justification professionnelle, posséder un scalpel peut être considéré comme port d'arme illégal, entraînant des sanctions pénales. Le détournement de cet outil est donc déjà régulé. Les étudiants ont fait preuve de sens pratique, contrairement à ceux qui ont rédigé les régulations européennes sur l'IA.

Ces derniers ont voulu interdire certains systèmes d'IA dont ils jugent le risque inacceptable, sans toujours avoir l'expérience pratique nécessaire quant à leur utilisation. Ceci n'est pas une surprise puisque la Commission européenne a eu une approche dite « par le risque » tout au long des travaux qui ont amené au texte que l'on appelle communément « EU AI Act ». Lors des consultations publiques, on a évalué le risque de certains systèmes d'IA sans présenter leurs bénéfices potentiels. Il aurait été pertinent d'aussi présenter les avancées bénéfiques, comme les progrès dans la lutte contre le cancer que l'IA permet déjà et permettra de plus en plus. D'après la régulation européenne, les systèmes d'IA qui permettent de déduire des émotions sont interdits sur le lieu de travail (rien par contre sur les tests de personnalités qui permettent de discriminer sans fondement).

Ces systèmes d'IA classés à haut risque, quand ils sont utilisés en milieu professionnel de manière contrôlée, permettent de sauver des vies en détectant le stress, l'attention et la somnolence au travail chez les opérateurs de centrales nucléaires, les contrôleurs aériens, les chirurgiens ou votre chauffeur de taxi ou de VTC, entre autres.

Ces mêmes systèmes d'IA sont au cœur de Prometheus BCI, l'interface humain-machine (IHM) multimodale que nous avons développée pour réaliser deux premières mondiales non invasives cette année. Permettre à deux personnes polyhandicapées de contrôler un exosquelette de bras par la pensée pour participer au relais de la flamme Olympique. Et rédiger et envoyer un message, toujours par la pensée, au président Macron (qui a répondu).

En milieu professionnel, ce système classé à haut risque par la régulation européenne de l'IA permettra de redonner l'accès à l'emploi aux personnes en situation de handicap moteur qui en sont exclues. Sacré risque ! L'utilisation des systèmes d'IA, si elle est éthique, légale, inclusive et socialement bénéfique, devrait l'emporter sur les considérations techniques.

(*) fondateur d'Inclusive Brains

Source : Les Echos

LIBYE

La production de brut à son plus haut depuis le début de l'année

Après avoir été réduite de plus de moitié en raison de la crise politique au sommet de l'État, la production pétrolière de la Libye, relancée début octobre, a augmenté d'environ 113 % pour atteindre 1,06 million de barils par jour (b/j).
Relancée il y a moins de deux semaines suite à la résolution de la crise qui a divisé les gouvernements rivaux de l'Est et de l'Ouest, la production pétrolière de la Libye a dépassé son plateau habituel de 1,2 million b/j pour atteindre 1,3 million b/j.
La société publique du pétrole (NOC) a annoncé l'information dimanche 13 octobre. « Les taux de production au cours des dernières 24 heures ont été de 1 305 059 barils de pétrole brut et de condensats, ainsi que 209 405 barils d'équivalents gaz », a-t-elle déclaré.
Avec ce développement, la production pétrolière de la Libye dépasse le niveau d'avant-crise. Le pays atteint ainsi son plus haut niveau depuis plusieurs mois, représentant une amélioration de 9,24 % par rapport aux 1,19 million b/j atteints en octobre 2023.
Les autorités libyennes ont annoncé qu'elles ambitionnent d'atteindre un plateau de production pétrolière de 2 millions b/j d'ici 2026. « Des efforts sont toujours en cours pour augmenter les niveaux de production », selon la NOC.
Dans une analyse publiée vendredi 11 octobre, S&P Global a estimé qu'« une augmentation de la production et des exportations libyennes aurait un impact sur d'autres qualités de brut à destination de l'Europe, car le pétrole léger non corrosif libyen est très recherché » par rapport à d'autres variétés de brut.

EGYPTE

Des réseaux télécoms frauduleux démantelés par le régulateur

En Egypte, l'ANRT mène une lutte continue contre les réseaux illégaux et les structures qui fournissent des services de télécommunications sans licence. De nombreux équipements illégaux ont déjà été saisis.

L'Autorité nationale de régulation des télécommunications (ANRT) d'Egypte a annoncé, le jeudi 17 octobre, la saisie d'équipements de télécommunications illégaux. Ces saisies ont été effectuées dans le cadre d'opérations d'envergure visant à démanteler des réseaux de télécommunications non autorisés dans plusieurs gouvernorats du pays.
L'ANRT a mené des opérations judiciaires dans la région du Grand Caire et dans certains gouvernorats de Haute-Egypte, en collaboration avec les départements d'enquête des télécommunications et de la sécurité nationale. Ces interventions ont permis de démanteler deux réseaux illégaux comprenant 5 antennes, 152 routeurs et plusieurs ordinateurs utilisés pour la gestion et l'exploitation de services Internet non autorisés.
Ces réseaux ciblaient plus de 3 000 abonnés dans les régions d'El-Minya et de Louxor, générant des profits illicites. Conformément à l'article 72 de la loi n° 10 de 2003 régissant les télécommunications, les contrevenants encourent des peines de prison allant de six mois à cinq ans, ainsi que des amendes comprises entre 1000 et 10 300 dollars.
En 2022, le régulateur avait déjà procédé à la saisie de 694 routeurs Wi-Fi, 11 antennes externes reliant illégalement cinq sites de télécommunications, ainsi que 27 amplificateurs de signal non autorisés dans les gouvernorats de Gizeh et Beheira. Ces actions ont permis d'améliorer les niveaux de service dans ces zones, selon la NTRA, prouvant ainsi l'efficacité des mesures prises.
Ces opérations judiciaires visent à éliminer les pratiques illégales dans le secteur des télécommunications en Egypte, pratiques qui nuisent à la qualité des services fournis aux utilisateurs. L'ANRT a affirmé qu'elle poursuivra ses campagnes régulières dans les mois à venir contre les établissements violant la législation en vigueur.
L'Autorité appelle également les utilisateurs à vérifier qu'ils bénéficient des services d'opérateurs de télécommunications agréés, car les réseaux non autorisés ne respectent pas les normes de qualité et privent les clients de leurs droits en matière de service après-vente et de résolution des problèmes de qualité.

ARABIE SAOUDITE

L'économie devrait croître de 4,9% en 2025

L'économie de l'Arabie saoudite devrait rester solide, le produit intérieur brut du Royaume devant croître de 1,6% cette année, avant d'atteindre 4,9% en 2025, selon une étude publiée récemment par la Banque mondiale.
Le rapport indique également que le taux d'inflation de l'Arabie saoudite devrait rester stable à 2,1% en 2024 et à 2,3% en 2025, deux chiffres inférieurs à la moyenne de la région du Conseil de coopération du Golfe. L'inflation dans le CCG devrait être de 2,2% en 2024 et de 2,7% en 2025. En outre, l'étude met en avant l'impact de l'initiative Vision 2030 de l'Arabie saoudite, qui a entraîné des progrès socioéconomiques significatifs. La participation des femmes au marché du travail est passée de 22% en 2016 à 34% fin 2023, ce qui est conforme aux objectifs stratégiques du Royaume visant à promouvoir l'égalité des sexes et à accroître la participation des femmes au marché du travail. «Les réformes clés de la législation du travail visant à éliminer la discrimination en matière d'emploi, l'expansion des opportunités d'emploi dans diverses industries et l'accent mis sur la participation de la main-d'œuvre féminine dans le cadre de l'initiative Vision 2030 peuvent avoir conduit à une augmentation substantielle de la participation des femmes dans un laps de temps relativement court», a déclaré la Banque mondiale. Et d'ajouter: «Les réformes structurelles économiques, accélérées par la Vision 2030 saoudienne et la pandémie, peuvent avoir stimulé davantage la création d'emplois en modernisant et en diversifiant l'économie, ce qui a été crucial pour accroître la participation des femmes à la vie active.»

CLÔTURE DU PROJET « IRADA » EN TUNISIE

Améliorer la compétitivité des régions

« Irada » est un projet collaboratif entre le cluster des industries mécanique et métallurgique et celui des technologies de la santé de la région de Sfax. Ce dernier a pour objectif de développer l'économie régionale à travers l'amélioration de la compétitivité et aussi l'amélioration de la valeur ajoutée industrielle.
Etant l'acteur économique de la mise en place du projet « Irada », la Technopole de Sfax organise, aujourd'hui, la journée de clôture de ce projet à partir de 9h00 au Centre de recherche en numérique de Sfax sous l'égide de Fatma ThabetChiboub, ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie.
Il est à préciser que « Irada » est un projet collaboratif entre le cluster des industries mécaniques et métallurgiques et le cluster des technologies de la santé de la région de Sfax. Ce dernier a pour objectif de développer l'économie régionale à travers l'amélioration de la compétitivité et aussi l'amélioration de la valeur ajoutée industrielle.

Inauguration du « Centre de l'excellence technologique»

Cette journée a pour objectif de célébrer la réussite du projet, de présenter les réalisations tout au long des quatre ans de travail. Elle sera, par ailleurs, une occasion pour inaugurer le « Centre de l'excellence technologique », qui est un espace dédié à la promotion de l'innovation et au soutien des industries locales. Ce centre aura pour principales missions de renforcer l'écosystème d'appui technique au secteur de la mécanique de précision, de la plasturgie technique et des dispositifs médicaux. Il offre, également, des formations techniques et l'accès à des logiciels et équipements de métrologie et de prototypage rapide permettant l'amélioration de la productivité et la compétitivité des entreprises de la région.
Ce centre se mettra en réseau avec l'écosystème local de formation et de recherche pour développer davantage d'éventuelles synergies. Il est important de rappeler que le projet « Irada » a déjà assuré l'adhésion de 122 entreprises au deux clusters (40 Mecadev et 82 HealthTech). Il a, d'autre part, effectué deux études de marché, la première a porté sur l'étude du marché local des dispositifs médicaux, où une cartographie initiale des acteurs de la chaîne de valeur dans ce domaine a été réalisée. La deuxième étude a été consacrée sur l'identification des besoins des organismes de soin en digitalisation. Au cours de cette étude, il y a eu des visites à des organismes de soins publics et privés et l'organisation d'un workshop de sensibilisation des acteurs de la santé sur l'importance de la digitalisation.

Un soutien à l'international

Aussi, le projet « Irada » a permis la participation à des salons nationaux et internationaux (les Salons d'entreprises à Sfax, « Medica » et « ArabHealth », et le Salon international de fabrication d'outils, de modèles et de moules à Stuttgart). Huit participants ont bénéficié de la formation du Mini-MBA, cinq entreprises ont bénéficié d'un accompagnement pour la certification ISO9001 et cinq autres ont bénéficié d'un accompagnement pour la certification ISO 13485. Par ailleurs, dix entreprises ont pu bénéficier d'un renforcement commercial, et ce, dans le cadre d'élaboration de deux plans marketing.
A travers ce projet « Irada », il y a eu une mise en place du « Centre d'excellence technologique » qui est installé au sein du Centre de Recherche en numérique et qui est équipé d'une machine de mesure tridimensionnelle, les logiciels de simulation et une machine de fabrication 3D à poudre « 3D à résine ». Enfin, il est important de signaler que la Technopole de Sfax, une société créée depuis 2008, basée sur le principe du Partenariat Public-Privé (PPP), a pour objectif de créer un écosystème d'innovation dans les technologies de l'information et du multimédia. La technopole de Sfax met en synergie les acteurs clés et les différentes composantes constituées d'entreprises tunisiennes innovantes, de cellules « Recherche & Développement » et d'institutions universitaires.

BÉNIN

95 millions $ attendus du FMI à l'issue de l'examen des réformes en cours

Depuis juillet 2022, le Bénin bénéficie d'un accord mixte MEDC/FEC du FMI, complété par un financement via la Facilité pour la résilience et la durabilité. Une mission du Fonds était à Cotonou du 8 au 17 octobre 2024 pour évaluer les progrès réalisés dans le cadre de ces réformes.

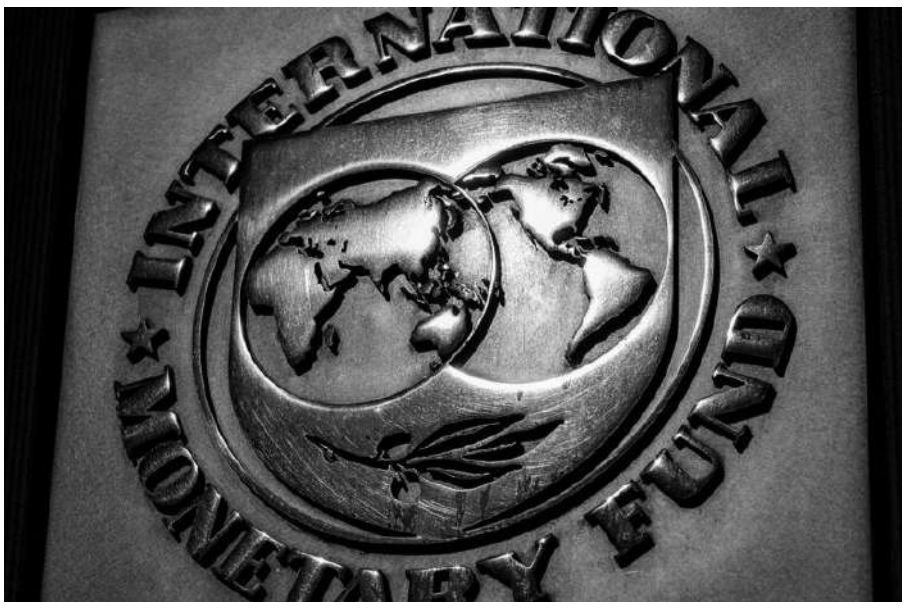

Le Bénin pourrait recevoir environ 95 millions de dollars après l'approbation par le conseil d'administration de l'institut des examens de ses programmes de réformes du Fonds monétaire international, selon Constant Lonkeng, chef de la mission au Bénin. Dans un communiqué publié le jeudi 17 octobre, le FMI a annoncé qu'un accord a été conclu avec les autorités béninoises après une revue des programmes soutenus par le Mécanisme élargi de crédit (MEDC) et la Facilité élargie de crédit (FEC) ainsi que des réformes climatiques financées par la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD).

Le FMI a jugé les performances économiques du Bénin positives, soulignant une transformation notable de l'économie. Parmi les points saillants, l'institution a relevé une augmentation des exportations de biens à forte valeur ajoutée, ainsi qu'un dynamisme croissant dans les secteurs des technologies de l'information et du tourisme. « Selon les estimations, l'activité économique a augmenté de 6,5 % d'une année sur l'autre au cours du premier semestre de cette année ; la croissance devrait rester forte à court terme », indique l'institution dans son communiqué. Elle note cependant que « la balance des paiements s'est temporairement détériorée en raison d'investissements importants, notamment liés à la zone économique spéciale (ZES). Elle devrait se redresser progressivement à mesure que la transformation des produits de base locaux dans la ZES [Zone industrielle de Glo-Djigbé, Ndlr], stimule les exportations ».

Concernant le programme FRD, des mesures ont été prises pour assurer son bon fonctionnement, notamment l'intégration des enjeux liés au changement climatique dans le projet de budget de 2025.

En 2022, le FMI approuvé un accord inédit de 42 mois au titre du MEDC et de la FEC en faveur du Bénin portant sur un montant de 638 millions $ auquel s'ajoutent 200 millions $ au titre de la FRD. L'accord MEDC/FEC vise à répondre aux besoins urgents de financement du pays, à soutenir ses objectifs de développement durable (ODD) et à mobiliser des ressources supplémentaires auprès des partenaires financiers internationaux. Ce nouveau décaissement potentiel porterait le total des fonds débloqués à 576 millions de dollars.

Le Fonds a par ailleurs insisté sur la nécessité de poursuivre la mise en œuvre des réformes structurelles, en particulier celles liées au tarif de l'eau et aux subventions sur les carburants. Ces réformes sont essentielles pour permettre au Bénin de mieux gérer ses ressources en eau, stabiliser les prix des carburants et protéger les consommateurs des fluctuations des prix sur le marché local.

TOGO

L'Etat obtient un financement de 60 millions $ de la BID

La Banque Islamique de Développement (BID) a approuvé un financement de 60,30 millions $ pour le Togo, en vue de soutenir des activités génératrices de revenus et de renforcer la productivité agricole. Au total, près d'1,2 milliard $ a été annoncé pour les pays africains par l'institution financière basée à Djeddah en Arabie Saoudite.

La Banque Islamique de Développement (BID) a récemment approuvé un financement de 60,30 millions de dollars (plus de 36 milliards FCFA) pour le Togo, dans le cadre d'une initiative visant à améliorer la qualité de vie des populations les plus vulnérables. C'est à la faveur de la 357e réunion du Conseil d'administration de l'institution financière, le lundi 14 octobre 2024, à Jeddah en Arabie Saoudite.

Ces fonds sont spécifiquement orientés vers le soutien à des activités génératrices de revenus et l'augmentation de la productivité agricole, des axes cruciaux pour le développement économique du pays.

Au Togo, la BID est déjà un partenaire sur diverses initiatives, allant de la protection côtière au soutien à l'électrification rurale. Du reste, l'an dernier, la BID avait signé un accord avec l'International Islamic Trade Finance Corporation (ITFC), filiale de la Banque Islamique de Développement, ouvrant la voie à des financements de 250 millions $, au profit de trois secteurs : l'énergie, l'agriculture et le développement du secteur privé.

Cette approbation fait partie d'un programme plus vaste, au cours duquel la BID a alloué plus de 3 milliards $ à 20 projets de développement socio-économique dans 17 pays membres. Au total, neuf pays africains ont ainsi bénéficié de décaissements, notamment le Mozambique (avec 19,80 millions $ pour améliorer son système de santé et augmenter l'accès aux services essentiels), le Maroc (près de 480 millions $ pour un projet de centrale hydroélectrique), et la Côte d'Ivoire (281 millions $ pour la construction d'une autoroute visant à améliorer l'intégration régionale et la production agricole), ainsi que le Cameroun (176,3 millions $ pour améliorer ses systèmes de transport).

SÉNÉGAL

62% du projet quinquennal 2025-2029 sera financé par l'Etat

Dans le cadre du plan de développement quinquennal qui s'appuie sur l'agenda « Sénégal 2050 », les autorités prévoient une croissance économique moyenne de 6,5% à 7% entre 2025 et 2029 et comptent réduire la dette publique à 70% du PIB.

Au Sénégal, le gouvernement a présenté le lundi 14 octobre, son plan quinquennal de développement économique pour la période 2025-2029, nécessitant un budget d'environ 31 milliards $, dont 62,3% seront mobilisés par l'Etat, soit plus de 19 milliards $.

Cette information a été révélée par Souleymane Diallo (photo), directeur général de la planification et des politiques économiques, dans le cadre de la présentation de la vision « Sénégal 2050 », une stratégie globale pour hisser le pays vers une économie plus résiliente et compétitive. Selon lui, 14,1 % de la somme totale sera apportée par le secteur privé et 23,6 % via des partenariats public-privé (PPP).

Les sources de financement n'ont pas été définies, cependant M. Diallo a déclaré que « le gouvernement compte sur l'amélioration systématique des recettes fiscales, non pas en augmentant les taux mais en élargissant l'assiette fiscale », tout en rationalisant les dépenses fiscales, en luttant contre la fraude et l'évasion fiscale. Il ajoute qu'en changeant de paradigme, le gouvernement a programmé sa stratégie quinquennale afin qu'elle soit à la hauteur des moyens de l'administration publique.

Le plan de développement est basé sur quatre axes, à savoir : l'économie compétitive, le capital humain et l'équité sociale, l'aménagement et le développement durable, la bonne gouvernance et l'engagement africain.

Pour rappel, en juin 2024, le gouvernement sénégalais a dévoilé le Document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2025-2027, qui sert de référence à l'élaboration de la Loi de finances des années à venir. Les ressources et les charges sur la période 2025 -2027 sont projetées respectivement sont projetées à 18 577 milliards FCFA (30,75 milliards $) et 20 859,5 milliards FCFA (environ 34,5 milliards $). Les recettes internes sont évaluées à 16 878,3 milliards FCFA (environ 27,9 milliards $).

Malgré les pressions inflationnistes, le Sénégal a enregistré, ces dernières années, une croissance soutenue. La tendance devrait se poursuivre, grâce notamment à l'exploitation des hydrocarbures. Pour 2024, le FMI s'attend à une croissance de 7,1%.

Cependant des inquiétudes persistent sur la dette publique qui aurait atteint 83,7% du PIB en 2023, selon un audit récemment mené par le gouvernement. Un chiffre préoccupant comparativement à la prévision initiale de 73,6%. Le déficit budgétaire a également connu une hausse, avec une moyenne de 10,4% du PIB entre 2019 et 2023.

Face à ces défis, le gouvernement sénégalais veut, avec ce plan quinquennal, poser les bases d'un développement économique endogène. Ce modèle tirera parti des spécificités régionales du Sénégal, en mettant l'accent sur la stabilité nationale, l'intégration régionale et l'engagement de la diaspora. Le plan vise également à réduire la dette publique à 70% du PIB.

Rappelons que le Sénégal avait lancé sous l'ancien président MackySall, le Plan Sénégal Emergent (PSE). Les nouvelles autorités n'ont pas précisé si leur nouveau programme prendrait en compte ce plan qui visait à transformer le pays en une économie émergente, d'ici 2035.

WALL STREET CLÔTURE EN HAUSSE

Nouveaux records pour Dow Jones et S&P 500

La Bourse de New York a terminé en hausse vendredi, toujours emmenée par des résultats de sociétés encourageants et des indicateurs positifs quant à la santé de l'économie américaine. Dow Jones (+0,09%) et indice élargi S&P 500 (+0,40%) ont enregistré un nouveau record en clôture, tandis que l'indice Nasdaq a grignoté 0,63%. «Les publications d'entreprises expliquent une bonne partie de ce qu'il s'est passé aujourd'hui», a commenté Angelo Kourkafas, d'Edward Jones.

En tête de cette nouvelle salve, Netflix (+11,09%), qui a, encore une fois, dépassé les attentes des analystes et table sur une poursuite de sa croissance malgré la densification de la concurrence. «Netflix a gagné la guerre mondiale du streaming», a estimé Jeffrey Wlodarczak, de Pivotal Research Group, dans une note. En un an, le titre a bondi de 90%. La plateforme de vidéo à la demande a été accompagnée par American Express (-3,15%) et SLB (anciennement Schlumberger), dont les résultats ont aussi surpassé les projections du marché (-4,71%). Le premier a néanmoins dû faire face à des prises de bénéfice après être monté jeudi à son plus haut historique. Le second a pâti de commentaires prudents sur le ralentissement des investissements dans le secteur pétrolier, rendu craintif par la déprime des cours.

Apple porté par l'iPhone 16

Le groupe de produits ménagers et d'hygiène Procter & Gamble a, lui aussi, dépassé le consensus en termes de bénéfice, mais raté la marche sur le chiffre d'affaires, du fait d'un coup de froid en Chine. Il a terminé à l'équilibre. «Les bénéfices des entreprises continuent de surprendre à la hausse», a insisté Angelo Kourkafas. Si la tonalité générale était positive, c'est surtout le secteur technologique qui a témoigné de la vigueur, grâce à Netflix, mais aussi Apple (+1,23%). Les ventes d'iPhone 16, le dernier modèle du fabricant, en Chine ont été supérieures de 20% à celles de son prédécesseur durant les trois premières semaines de commercialisation. Pour Angelo Kourkafas, la place new-yorkaise a aussi été aidé par le chiffre de croissance en Chine, qui est ressorti à 4,6% sur un an au troisième trimestre, «ce qui était meilleur qu'on ne l'avait craint».
Dernier facteur favorable aux actions, la détente des taux obligataires. Le rendement des emprunts d'Etat américains à 2 ans s'établissait à 3,95%, contre 3,97% la veille en clôture. Sur le plan macroéconomique, les investisseurs ont toujours en tête l'image d'une «économie solide», selon Angelo Kourkafas, qui cite le baromètre GDPNow de l'antenne d'Atlanta de la banque centrale américaine (Fed), qui évalue la croissance à 3,4% au troisième trimestre, en rythme annualisé. Si ce chiffre se confirmait, il serait supérieur à celui du deuxième trimestre (+3,0%). Seule ombre au tableau, selon Angelo Kourkafas, le scrutin présidentiel américain du 5 novembre, qui véhicule de l'incertitude et pourrait finir par crisper le marché. Le réseau de pharmacies CVS Health a chuté de 5,23% suite à l'annonce de la démission de la PDG du groupe. CVS a par ailleurs déclaré que ses résultats seraient inférieurs aux attentes des investisseurs.
Toujours recherchée après la vague de contrats passés par des géants technologiques avec des acteurs de l'énergie nucléaire, la start-up Oklo, présidée par le patron d'OpenAI, Sam Altman, a encore pris 15,89%.

La Bourse de Paris portée par le luxe

La Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,39% vendredi, soutenue par les poids lourds du luxe, après la publication en Chine d'une croissance trimestrielle poussive, qui fait espérer davantage de mesures de soutien économique de Pékin. L'indice vedette de la place boursière française, le CAC 40, s'est octroyé 29,32 points, lui permettant de dépasser à nouveau le cap symbolique des 7.600 points, à 7.613,05 points. Jeudi, il avait terminé en franche hausse de 1,22%, grâce à la troisième baisse de taux de l'année annoncée par la Banque centrale européenne.
Sur l'ensemble de la semaine, le CAC 40 a grappillé 0,46%.
L'indice a été emmené par les valeurs du luxe après des nouvelles en demi teinte en provenance de Chine, où ils réalisent une grande partie de leur chiffre d'affaires. Kering a gagné 3,50% à 238,05 euros, LVMH 2,26% à 623,20 euros et Hermès 1,06% à 2.089,00 euros. Le Bureau national des statistiques chinois a annoncé que le produit intérieur brut (PIB) avait progressé de 4,6% au troisième trimestre sur un an, en deçà des 4,7% de la période avril-juin. C'est aussi la croissance la plus faible depuis début 2023. Toutefois, cette faiblesse renforçait les arguments en faveur d'un coup de pouce plus significatif du gouvernement chinois, qui a déjà annoncé des salves de mesures pour stimuler l'activité, avec pour but notamment d'atteindre l'objectif officiel "d'environ 5%" de croissance pour 2024.
Par ailleurs, les ventes aux détails (un indicateur de consommation) au sein de la deuxième puissance économique de la planète, a nettement rebondi en septembre, (+3,2%), après +2,1% seulement en août, ce qui a alimenté l'optimisme. "Il faut faire attention, dans la mesure où les marchés ont eu tendance à beaucoup changer d'avis sur la question de la Chine. Il reste de l'incertitude", nuance toutefois Grégoire Kounowski, conseiller en investissement chez Norman K. La Française des jeux (+1,27% à 36,82 euros) a publié jeudi un chiffre d'affaires en hausse au troisième trimestre, porté par les acquisitions et toutes les gammes de jeux, ce qui lui a permis de relever ses objectifs de croissance pour 2024.
L'entreprise française de santé animale Virbac affiche la plus forte baisse du SBF 120 après avoir "fait état d'une hausse de 7,7% de son chiffre d'affaires au troisième trimestre", mais qui reste en dessous des attentes, explique Franklin Pichard, analyste de Kiplink.
Le laboratoire vétérinaire a perdu 12,64% à 345,50 euros.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN
Cours du : 17 Octobre 2024
Valeur : 21 Octobre 2024

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.5233	133.5383
1	EUR	EURO	144.9395	144.9692
1	GBP	POUND STERLING	173.3619	173.4038
100	JPY	JAPANESE YEN	89.1225	89.1622
1	CNY	CHINESE YUAN	18.7375	18.7399
1	CHF	SWISS FRANC	154.2552	154.2904
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	96.8683	96.8862
1	DKK	DANISH KRONE	19.4255	19.4294
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.6793	12.6827
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.1832	12.1868
1	AED	UAE DIRHAM	36.3497	36.3587
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.5493	35.5609
1	KWD	KUWAITI DINAR	435.6388	435.8300
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.9519	43.3836
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.5566	13.5582
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.6744	27.8164
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3625	3.3730
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.2336	178.2336

IL TERMINE LA SEMAINE AU-DESSUS DES 7.600 POINTS

Le secteur du luxe alimente le rebond du CAC 40

La Bourse de Paris boucle la semaine dans le vert, le CAC 40 clôture en hausse de 0,39% sur les 7.600 points, porté par un secteur du luxe sensible aux bonnes statistiques chinoises du jour.
Belle fin de semaine pour la Bourse de Paris. Le CAC 40 progresse de 0,39% à 7.613,05 points vendredi, au lendemain d'une hausse de 1,2%. La séance de ce vendredi a été marquée par les bonnes statistiques chinoises.
La croissance du produit intérieur brut (PIB) de la Chine est tombée à 4,6% au troisième trimestre, à un plus bas d'un an. Mais ce chiffre s'avère supérieur aux attentes, logées à 4,5%, selon Deutsche Bank. La banque allemande remarque que l'activité s'est améliorée en septembre, estimant que le PIB a dû atteindre 5% sur le neuvième mois de l'année, contre 3,7% en août.
Par ailleurs, les ventes de détail en Chine, une mesure de la consommation des ménages, se sont établies en hausse de 3,2% sur un an, contre 2,3% attendu par le consensus LSEG cité par Reuters. La production industrielle pour le même mois a également dépassé les attentes. Ces vagues de statistiques économiques redonnent un coup de fouet au secteur du luxe.
Rappelons que, selon Bank of America, les dépenses des ménages chinois représentent environ 30% des revenus des groupes du secteur.
À la clôture à Paris, Kering a gagné 3,5%, LVMH a progressé de 2,3% tandis qu'Hermès a avancé de 1,1%. Pernod Ricard, valeur également dépendante de la Chine, a repris 1,5%.
Les investisseurs continuent par ailleurs de digérer les annonces de la Banque centrale européenne (BCE) de la veille. La banque centrale a abaissé ses taux de 25 points de base (0,25 point de pourcentage) et sa présidente, Christine Lagarde, a tenu un discours jugé accommodant par le marché.
Ce sont autant de bonnes nouvelles qui ont permis au CAC 40 de gagner 0,46% sur la semaine.
La Bourse de Paris prend quelques forces avant une nouvelle semaine très chargée en publications d'entreprises. Près de la moitié des pensionnaires de l'indice vedette vont communiquer sur leurs performances financières.
À noter qu'à Wall Street, Netflix bondit de plus de 10% à la clôture des marchés européens. Le service de vidéos à la demande a dévoilé des comptes trimestriels supérieurs aux attentes , accompagnés, par ailleurs, d'une révision à la hausse des prévisions pour le quatrième trimestre.

La déception Virbac

Sur les valeurs hors luxe, Essilorluxottica a gagné 0,5% après avoir dévoilé une croissance inférieure aux attentes au troisième trimestre. Mais la société a indiqué tabler sur une accélération au quatrième trimestre.
FDJ a repris 1,3% après avoir fait état d'une croissance de 8% en données comparables au troisième trimestre et relevé ses perspectives pour l'exercice 2024.
En revanche séance très difficile pour Virbac qui a plongé de 12,6% après avoir publié lui aussi une activité décevante au titre du troisième trimestre.
Sur les autres marchés, l'euro gagne 0,2% face au dollar à 1,0855 dollar.
Le pétrole évolue en forte baisse, les investisseurs réfléchissant au scénario d'un possible cessez-le-feu à Gaza.
Le président américain, Joe Biden, a déclaré que la mort du chef du Hamas, Yahya Sinouar, ouvrait l'opportunité "d'un chemin vers la paix" au Proche-Orient et d'un "meilleur avenir à Gaza, sans le Hamas".
Le contrat de décembre sur le Brent de mer du Nord cède 2,1% à 72,87 dollars le baril tandis que celui de novembre sur le WTI coté à New York plie de 2,3% à 69,04 dollars le baril.

FMI

L'institution débloque 1,1 milliard à destination de l'Ukraine

Le FMI a débloqué 1,1 milliard à destination de l'Ukraine, ce qui porte à 8,7 milliards de dollars les fonds déjà versés dans le cadre du programme d'aide en cours.

Le Fonds monétaire international (FMI) a débloqué vendredi 1,1 milliard de dollars supplémentaires à destination de l'Ukraine, après la validation par son conseil d'administration de l'accord relatif a la cinquième revue du programme d'aide en cours.
Cet accord avait été signé mi-septembre et la conseil d'administration du Fonds les valide quasiment systématiquement. Il porte à 8,7 milliards de dollars les fonds d'ores et déjà versés à l'Ukraine sur les 15,6 milliards de dollars prévus par le programme.

L'aide s'inscrit dans le cadre du plan international de 122 milliards de dollars

Ce dernier s'inscrit dans un grand plan international d'aide d'un montant total de 122 milliards de dollars, approuvé en mars 2023 par l'ensemble des pays soutenant l'Ukraine depuis le début de l'invasion russe, en février 2022.
"Les performances et engagements du gouvernement ukrainien dans le cadre du programme restent solides. Tous les critères de performance ont été atteint et ceux de septembre semblent être en bonne voie", s'est félicité la directrice générale du FMI, KristalinaGeorgieva, citée dans le communiqué.
Néanmoins, du fait de l'impact de la guerre en cours, consécutive à l'invasion russe en février 2022, "la reprise économique devrait ralentir du fait de l'impact des attaques sur les infrastructures énergétiques et le risque sur les perspectives reste élevé", a-t-elle ajouté.

Restructuration partielle de la dette extérieure de l'Ukraine

Parmi les récentes mesures mises en place, le gouvernement ukrainien avait annoncé fin juillet être parvenu à un accord permettant la restructuration partielle de sa dette extérieure, pour un montant de 20 milliards de dollars. Un accord qui doit permettre de réaliser 11,4 milliards de dollars d'économies sur les trois prochaines années et 22,75 milliards de dollars d'ici à 2033, avait alors précisé le ministère ukrainien des Finances.
Le FMI avait qualifié cet accord d'"étape importante dans la stratégie globale des autorités visant à rétablir la viabilité de la dette". L'organisation a estimé que la stratégie de restructuration des autorités ukrainiennes et d'autres mesures "seront essentielles pour ramener le fardeau de la dette de l'Ukraine à des niveaux viables, ce qui permettra de dégager des marges de manoeuvre pour les dépenses essentielles et de soutenir la croissance".

ITALIE

Rome pourrait devenir l'un des pays qui taxe le plus les plus-values sur le bitcoin

Si cette augmentation est bien mise en œuvre, l'Italie se retrouverait parmi les pays où la taxation des cryptomonnaies est la plus élevée.
Vers une augmentation de l'impôt sur les plus-values sur le bitcoin en Italie? Selon Bloomberg et Reuters, le pays envisagerait de renforcer sa "taxe sur les services numériques" afin d'augmenter les recettes de son fameux budget 2025.

Selon les informations de Bloomberg, Maurizio Leo, vice-ministre des Finances, aurait déclaré, lors d'une conférence téléphonique mercredi 16 octobre, que "comme ce phénomène (le bitcoin) se répand, nous allons augmenter les impôts sur les plus-values sur les cryptomonnaies telles que le bitcoin de 26% à 42%". À noter que pour le moment, seuls les gains égaux ou supérieurs à 2.000 euros sont imposables dans le pays. "Plus quelque chose réussit, plus il faut lataxer!"
Si cette augmentation est bien mise en œuvre, l'Italie se retrouverait parmi les pays où la taxation des cryptomonnaies est la plus élevée. Dans ces pays, on retrouve le Japon, qui peut taxer jusqu'à 55% sur les plus-values, ou encore le Danemark, dont les bénéfices "provenant de la vente, du trading, des dépenses et des gains de cryptomonnaie (comme le minage ou le jalonnement)" sont soumis à un impôt pouvant aller jusqu'à 52,06%.
Le PDG de Tether, dont le "stablecoin" est la troisième plus grosse cryptomonnaie en termes de capitalisation derrière le bitcoin et l'ethereum a vivement réagi à cette proposition.
"'Comme ce phénomène (le bitcoin) se généralise, on s'attend à une augmentation du prélèvement à la source de 26% à 42%!"

ETATS-UNIS

Le déficit budgétaire grimpe à 6,4% du PIB en 2024

Le déficit budgétaire des Etats-Unis a grimpé en 2024, les recettes supplémentaires issues des impôts n'ayant pas suffi à combler la forte hausse du service de la dette en période de taux élevés.
A l'issue de l'exercice fiscal 2024, clos le 30 septembre, le déficit s'est monté à 6,4% du produit intérieur brut (PIB), contre 6,2% en 2023, a annoncé vendredi le département américain du Trésor.
Il s'élève ainsi à 1.833 milliards de dollars, en hausse de 8% par rapport à l'année précédente. Il s'agit du troisième montant le plus élevé de l'Histoire des Etats-Unis, après les records de 2020 et 2021 liés à la pandémie de Covid-19. Les comptes de la première économie mondiale avaient alors été plombés par l'explosion des dépenses publiques.
En 2022 pourtant, le déficit avait été largement réduit. Mais il est reparti à la hausse en 2023 puis en 2024, sous l'effet des intérêts élevés à payer face à la faramineuse dette américaine. "L'administration Biden-Harris reste concentrée sur la croissance à long terme de notre économie, avec des investissements historiques dans les infrastructures, la manufacture et les énergies propres, tout en tenant compte de nos perspectives financières à long terme", a commenté la secrétaire au Trésor, Janet Yellen, citée dans le communiqué.
La situation budgétaire du pays est un sujet important de l'élection du 5 novembre, et les deux camps s'accusent mutuellement d'avoir une politique qui ferait encore grimper la dette.
Dans moins de trois semaines, les électeurs devront choisir entre la candidate démocrate et vice-présidente de Joe Biden, Kamala Harris, et l'ancien président républicain, Donald Trump.

CHINE

Le fabricant de drones DJI poursuit le Pentagone pour l'avoir inscrit sur sa liste noire

Ces dernières années, DJI est dans le collimateur de Washington, notamment pour son rôle de surveillance des minorités ethniques en Chine ainsi que dans la guerre en Ukraine, où ses drones sont abondamment utilisés par les deux parties.
Le fabricant de drones chinois DJI a annoncé samedi qu'il allait poursuivre en justice le département américain de la Défense, reprochant à Washington de l'avoir inscrit «de façon erronée» sur une liste noire de sociétés militaires chinoises. Ces dernières années, DJI est dans le collimateur de Washington, notamment pour son rôle de surveillance des minorités ethniques en Chine ainsi que dans la guerre en Ukraine, où ses drones sont abondamment utilisés par les deux parties.
«Le 18 octobre, DJI a intenté une action en justice pour contester sa désignation erronée par le département de la Défense (DoD) comme une entreprise militaire chinoise», a déclaré DJI dans un communiqué transmis à l'AFP. Les États-Unis avaient ajouté en 2022 DJI à leur liste d'entreprises chinoises liées à l'armée. Dans son communiqué, DJI affirme avoir tenté de «dialoguer avec le département de la Défense depuis plus de 16 mois», mais qu'elle a maintenant «constaté qu'elle n'avait pas d'autre choix que de demander réparation devant un tribunal fédéral». «DJI n'est ni détenu ni contrôlé par l'armée chinoise, et le DoD lui-même reconnaît que DJI fabrique des drones grand public et commerciaux, et non des drones militaires. DJI est une entreprise privée et ne devrait pas être classée à tort comme une entreprise militaire», a plaidé la société qui domine le marché des drones. Depuis des années, Washington a mis en place des mesures ciblant les entreprises technologiques chinoises pour des raisons de sécurité nationale, et par crainte que leurs technologies ne soient utilisées par Pékin à des fins militaires.
Le mois dernier, le département américain du Commerce a décidé d'interdire la vente de véhicules capables de se connecter à des appareils qui intègrent des technologies chinoises, en invoquant là encore des risques pour la sécurité nationale. De même, des restrictions à l'exportation d'équipements de fabrication de puces électroniques visent à empêcher la Chine d'acquérir des composants sensibles qui pourraient être utilisés pour des armes et des technologies de pointe, telles que l'intelligence artificielle.
DJI, fondé en 2006, est le plus grand fabricant de drones grand public au monde, et contrôle aussi une grande part du marché des drones haut-de-gamme.

FIABILITÉ MOTEUR 1.5 BLUEHDI STELLANTIS

la grogne grandit après des casses de chaîne en série

Le 1.2 Puretech n'est pas le seul moteur de l'ancien groupe PSA à pouvoir connaître de graves problèmes. Un groupe Facebook, qui comprend déjà plus de 6 000 membres, s'est aussi créé après des casses à répétition liées à une chaîne défectueuse sur le diesel 1.5 BlueHDi.

Apparu en 2017, le 1.5 BlueHDi aura été le dernier moteur diesel développé par l'ancien groupe PSA. Aussi connu sous le code DV5, ce quatre-cylindres turbo a été inauguré par la version restylée de la deuxième génération de Peugeot 308 et le SUV DS 7 Crossback. Il visait à répondre à des normes toujours plus strictes, en annonçant des rejets de polluants bien plus bas que son prédécesseur, le 1.6 BlueHDi. Mais il y a au moins un point crucial sur lequel il a régressé : la fiabilité. En plus de nombreux problèmes avec le réservoir d'AdBlue, il est en effet victime d'un autre défaut récurrent qui peut parfois conduire jusqu'à la casse.

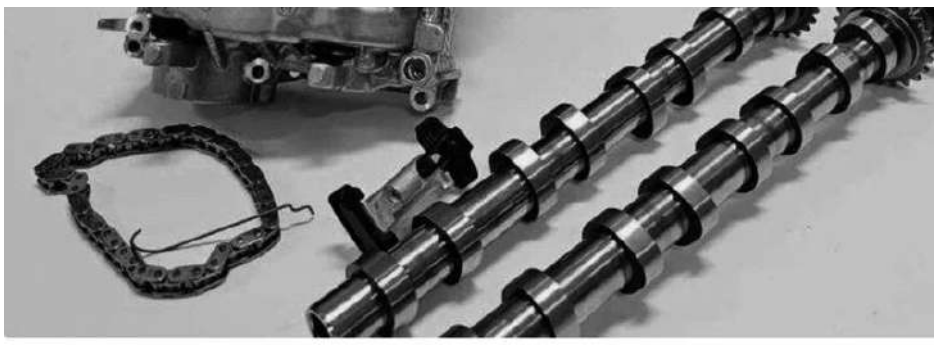

Un moteur à courroie… doté d'une chaîne trop fragile

Comme le 1.2 PureTech, le 1.5 BlueHDi est doté d'une courroie de distribution. Mais elle n'a jamais fait trop parler d'elle, contrairement à celle du trois-cylindres essence. La principale cause de pannes est ici liée à une petite chaîne, située au sommet du moteur et chargée d'entraîner les arbres à cames. Cette pièce peut prendre du jeu et même finir par se rompre dans les cas les plus graves. Depuis février 2023, une évolution a été apportée en usine. L'épaisseur de la chaîne est passée de 7 mm à 8 mm. Pour l'instant, les blocs qui ont accueilli cette modification semblent épargnés par les problèmes.
En revanche, l'épidémie de casses mécaniques se poursuit sur les 1.5 BlueHDi fabriqués avant cette date, qui n'ont fait l'objet d'aucun correctif systématique. Des propriétaires victimes de cette défaillance ont même créé un groupe Facebook, qui accueille déjà plus de 6 000 membres. Ils tentent ainsi d'unir leurs forces face à Stellantis, la multinationale dont font désormais partie Peugeot, Citroën, DS ou Opel. Des modèles badgés Ford, qui avait signé un partenariat avec PSA pour ses moteurs diesel 1.5 EcoBlue, ou des utilitaires Toyota animés par le même quatre-cylindres sont également concernés par ces ruptures de chaîne... y compris dans l'entourage d'un membre éminent de la rédaction.

Des situations difficiles pour les propriétaires

Le groupe Facebook a été créée à l'initiative d'Aurélie Daniel, après la panne de son Peugeot Rifter 1.5 BlueHDi 100 sur autoroute. Acheté en décembre 2018, le ludospace avait 115 000 km et moins de cinq ans lorsque la chaîne d'entraînement des arbres à cames a cassé, en mai 2023.
"Ca s'est passé sur autoroute, alors que mon mari était sur la voie de gauche en train de doubler et à l'entrée d'un tunnel", se souvient Aurélie, non sans une certaine émotion dans la voie.
"Il a essayé de rejoindre la bande d'arrêt d'urgence, mais la voiture n'a pas été plus loin que la file du milieu. Sauf qu'il y avait un camion derrière, il a eu beaucoup de chance !" Cette grosse frayeur n'était que le début des ennuis pour la famille, qui avait choisi ce véhicule parce que la plus grande de ses filles est en situation de handicap moteur. Elle a donc souvent besoin de transporter un fauteuil roulant. Mais le Rifter est encore immobilisé aujourd'hui, et aucun véhicule de prêt n'a été fourni par le constructeur durant toute cette période. Peugeot a également refusé toute prise en charge, en raison d'une révision qui n'avait pas été faite dans les temps. "Je me suis retrouvée aux urgences à ce moment et mon mari n'a pas pu tout gérer", se défend Aurélie. "Un expert a analysé ma voiture et dit que l'absence de révision ne peut pas être mise en cause. En plus de ça, il y en a qui ont fait toutes leurs révisions en temps et en heure dans le réseau, ça n'a pas empêché la chaîne de casser."

Une prise en charge à géométrie variable ?

Selon nos confrères de L'argus, le groupe Stellantis a pourtant bien prévu de prendre en charge à 100 % cette défaillance pour les véhicules qui ont moins de 5 ans OU moins de 150 000 km, au premier terme échu. Mais beaucoup d'automobilistes victimes de ce problème ne remplissent pas tous les critères, parfois un peu obscurs, qui sont nécessaires pour espérer profiter de cette générosité. Autre administrateur du groupe Facebook, Smaël Sebille a ainsi essuyé le même refus qu'Aurélie. Cette fois, c'est le fait d'avoir effectué l'entretien de son Peugeot 5008 1.5 BlueHDi en dehors du réseau officiel qui lui a été reproché. Cela lui est resté en travers de la gorge : "cette prise en charge, je pense que c'est à la tête du client", déplore Smaël. Il s'estime toutefois mieux loti que bien d'autres propriétaires, puisqu'il a pu éviter d'avoir à remplacer totalement le moteur. Des bruits suspects lui ont mis la puce à l'oreille et son mécanicien habituel a pu l'avertir à temps qu'il risquait de casser son bloc s'il continuait de rouler. Il s'est ainsi tiré avec une facture de "seulement" 4 000 €, alors que le devis établi pour le remplacement du 1.5 BlueHDi sur le Rifter d'Aurélie Daniel est supérieur à 8 000 €.

Un rappel à des fins d'analyse

Un autre sujet alimente beaucoup les conversations sur le groupe Facebook ces derniers temps : le lancement d'une "campagne de rappel" depuis le 27 septembre, sous les codes MTT chez Peugeot ou NJ4 chez Citroën/DS. En réalité, il ne s'agit pas d'un rappel officiel avec envoi de courrier obligatoire, mais d'une "mise à jour préventive"... au motif pour le moins inhabituel. La note interne émise par Stellantis explique en effet que cette opération s'inscrit "dans le cadre d'une étude de comportement à l'usage d'un composant du DV5". C'est donc d'abord à des fins d'analyse que cette campagne a été lancée. L'intervention varie par ailleurs fortement en fonction du kilométrage. S'il est inférieur à 120 000 km, elle se limitera à un "enregistrement sonore" de la chaîne des arbres à cames.
En revanche, s'il est supérieur à 120 000 km, le remplacement du kit de la chaîne est prévu.
Ces propriétaires-là seront ainsi les mieux lotis, puisqu'ils repartent avec une chaîne neuve sans avoir à débourser un centime.
Ils pourront même profiter d'un véhicule de prêt le temps de l'intervention. Mais le but n'est ici clairement pas de corriger toutes les voitures potentiellement défectueuses.
D'ailleurs, la note interne précise aussi que "cette campagne sera arrêtée dès que la volume de PR (NDLR : pièces de rechange) prélevé pour analyse sera suffisant."

Vers une action collective en justice ?

L'utilisation qui sera ensuite faite de cette étude reste encore mystérieuse pour l'instant. On peut imaginer que Stellantis s'en serve par exemple pour revoir ses conditions de prise en charge ou développer un nouveau correctif pour les moteurs les plus anciens. En plus de l'augmentation d'épaisseur de la chaîne en février 2023, plusieurs changements de préconisation sur le type d'huile à utiliser lors des vidanges ont déjà eu lieu. Mais en attendant, la grogne des victimes de ce problème ne se calme pas. Au contraire : l'idée d'une action collective en justice a été l'un des moteurs de la création du groupe Facebook. Elle avait été suggérée par MyLeo, cabinet d'avocat spécialisé dans ce type de procédure, afin de pouvoir regrouper suffisamment de propriétaires mécontents.
"Le 28 octobre, ça fera un an que le groupe est créé. Je pensais faire un sondage pour savoir combien de personnes seraient intéressées pour faire ce type d'action", explique Smaël.
Après le 1.2 TCe du groupe Renault et le 1.2 Puretech, autre moteur à problèmes de Stellantis, le 1.5 BlueHDi pourrait donc à son tour donner lieu à une âpre bataille devant les tribunaux. L'Automobile Magazine continuera en tout cas à suivre ce dossier.

CRYPTOJACKING

ce que vous devez savoir pour protéger vos appareils

Imaginez vos appareils – ordinateurs, smartphones, tablettes – mobilisés pour une tâche qui n'est pas la vôtre. Votre batterie se vide plus vite que d'habitude, vos performances chutent, et pourtant, rien d'anormal à première vue.

Derrière ce dysfonctionnement discret pourrait se cacher une exploitation malveillante de vos ressources pour miner des cryptomonnaies. C'est le principe du cryptojacking : une cyberattaque invisible qui permet aux pirates de s'enrichir grâce à vos appareils, sans que vous ne vous en rendiez compte. Voyons ensemble comment cette menace fonctionne et comment s'en protéger efficacement.

Le cryptojacking, c'est quoi ?

Le cryptojacking consiste à détourner la puissance de calcul de vos appareils pour miner des cryptomonnaies, souvent à votre insu. Contrairement à d'autres types de cyberattaques, qui visent à voler des données ou à demander des rançons, le cryptojacking est plus sournois : il exploite vos ressources en arrière-plan, sans détruire directement vos fichiers ou systèmes. L'objectif des pirates est simple : générer des profits en exploitant des algorithmes gourmands en puissance de calcul, le tout sans frais pour eux… mais à vos dépens.
L'ingéniosité du procédé réside dans le fait que le minage de cryptomonnaies est normalement très coûteux, en raison du matériel spécifique et de l'énergie nécessaire. Grâce au cryptojacking, les hackers contournent ce problème en utilisant vos ordinateurs, tablettes ou smartphones, tout en restant invisibles. Résultat : ils économisent sur le matériel et les factures d'électricité, tout en accumulant des gains grâce à vos appareils.

Comment vos appareils se retrouvent-ils infectés ?

Le cryptojacking ne nécessite pas des techniques complexes pour infecter vos appareils. La méthode la plus courante réside dans l'insertion de scripts malveillants dans le code de certains sites web. Il vous suffit alors de visiter ces pages pour que vos ressources soient immédiatement détournées, sans même que vous ayez à cliquer sur quoi que ce soit. Plus vous restez sur ces sites, plus vos ressources sont exploitées. Les applications douteuses représentent également un vecteur d'infection. En téléchargeant des logiciels de sources peu fiables, vous risquez d'installer, sans le savoir, des programmes de cryptojacking qui se lancent dès que vous allumez votre appareil. Enfin, la publicité en ligne peut aussi être une porte d'entrée pour ces scripts malveillants. Certaines annonces, bien que sans danger en apparence, cachent des scripts qui s'activent dès qu'elles s'affichent à l'écran. Pour les pirates, l'intérêt est simple : cibler un grand nombre d'appareils peu puissants, mais cumulés, afin d'accéder à une capacité de calcul importante. Ce piratage distribué rend le cryptojacking plus discret et réduit les risques de détection.

Les signes que votre appareil est victime de cryptojacking

Le cryptojacking se distingue par son invisibilité, mais certains signes doivent tout de même vous alerter. Si votre ordinateur ou smartphone ralentit sans raison apparente, même lors de tâches simples, cela peut être dû à une utilisation détournée de vos ressources. Autre indicateur : la surchauffe anormale de votre appareil. Lorsque le processeur est continuellement sollicité par des scripts de minage, il fonctionne à pleine capacité, entraînant une augmentation inhabituelle de la température. Si vous remarquez que votre ordinateur ou smartphone chauffe excessivement, sans cause évidente, il se pourrait qu'il soit victime de cryptojacking.
La qualité du réseau peut, elle aussi, subir l'impact du minage de cryptos à votre insu. Dans l'équation, les pirates monopolisent en effet une partie de la bande passante, facteur qui ralentit nécessairement les débits théoriques. À plus forte raison si l'infection se propage à plusieurs appareils reliés au même réseau. En clair, si votre connexion vous semble plus lente que prévu, et que vous ne trouvez pas d'explication, voyez-y un signal d'alerte.
Enfin, une batterie qui se vide plus rapidement qu'à l'accoutumée est un autre symptôme fréquent. Les programmes de minage étant particulièrement énergivores, ils ont un impact direct sur l'autonomie de vos appareils mobiles.

Les conséquences pour vos appareils

Si les pirates sont les premiers à tirer profit du cryptojacking, les victimes en subissent les répercussions sur plusieurs fronts. Tout d'abord, les performances de vos appareils se dégradent : ils ralentissent, deviennent moins réactifs, et leur capacité à exécuter plusieurs tâches à la fois est considérablement réduite. Sans compter que cette sollicitation excessive du processeur entraîne une usure prématurée des composants, en particulier sur les appareils mobiles.
L'usure matérielle n'est pas la seule conséquence. Sur les ordinateurs de bureau, où la consommation énergétique est déjà significative, cette exploitation continue peut augmenter vos factures d'électricité. En somme, non seulement les pirates s'enrichissent à vos dépens, mais en plus, cela vous coûte cher.

Comment vous protéger contre le cryptojacking ?

Heureusement, il existe des moyens simples pour se prémunir contre ce type d'attaques. La première étape consiste à installer un antivirus à jour, capable de détecter et bloquer ces scripts malveillants avant qu'ils n'exploitent vos appareils. C'est par exemple le cas de Bitdefender, qui embarque des outils de protection contre le minage de cryptomonnaie pour ses abonnés Total Security, Premium Security et Premium Security Plus.
L'avantage d'une fonctionnalité dédiée réside dans sa capacité à gérer efficacement l'ensemble des stratégies de cryptojacking, qu'elles passent par des scripts web, des publicités frauduleuses ou des téléchargements malveillants. À noter que celle proposée par Bitdefender peut aussi faire preuve de souplesse. Si vous êtes vous-même mineur ou mineuse de cryptos sur votre appareil, pour votre compte, vous pouvez soit opter pour une validation manuelle des mesures à prendre (bloquer ou non les tentatives de cryptomining), soit créer des exceptions dans les paramètres de l'antivirus.
En complément, l'utilisation de bloqueurs de publicités peut participer à limiter l'exposition aux annonces malveillantes susceptibles de contenir des scripts de cryptojacking. Là encore, la plupart des suites antivirus, y compris Bitdefender, embarquent des extensions et des modules de blocage de publicité et/ou de script suspects.
Pensez aussi à désactiver JavaScript dans votre navigateur, si ça n'est pas déjà fait. La techno est réputée pour faciliter l'injection de code arbitraire et de scripts malveillants sur les sites web peu ou pas sécurisés. On ne le rappellera jamais assez, mais il est évidemment essentiel de maintenir à jour vos logiciels et systèmes d'exploitation. Les pirates exploitent souvent des failles dans les versions obsolètes, d'où l'importance de ne pas repousser les mises à niveau lorsqu'elles se présentent.
N'oubliez pas que la vigilance reste votre meilleure alliée. Évitez les logiciels provenant de sources douteuses et privilégiez les applications provenant de plateformes vérifiées. De nombreuses infections de cryptojacking proviennent de logiciels piratés ou gratuits, téléchargés depuis des sites peu sûrs.

Cryptojacking : ce qu'il faut retenir

Le cryptojacking est une menace discrète, mais bien réelle, qui détourne les ressources de vos appareils à des fins lucratives. Si cette attaque ne détruit pas directement vos données, elle peut affecter les performances et la durée de vie de vos équipements, sans compter les coûts énergétiques qu'elle peut entraîner. La bonne nouvelle ? En adoptant des outils de sécurité adaptés et en suivant des pratiques de navigation prudentes, vous pouvez garder le contrôle de vos appareils et éviter qu'ils ne soient exploités à votre insu.

Brèves

ChatGPT arrive sur Windows

Jusqu'alors uniquement disponible sur mobiles et pour Mac depuis juin dernier, l'assistant GenAI d'OpenAI est désormais disponible pour les utilisateurs du système d'exploitation de Microsoft. Attention toutefois car tout le monde n'y a pas accès : "Aujourd'hui, les utilisateurs de ChatGPT Plus, Enterprise, Team et Edu peuvent commencer à tester une première version de l'application Windows", a expliqué l'éditeur. Il faudra donc dépenser a minima 20$ HT pour en profiter. "Avec l'application officielle ChatGPT, vous pouvez générer de fichiers et de photos", explique la start-up. "Cette application vous apporte les dernières améliorations du modèle d'OpenAI, y compris l'accès à OpenAI o1-preview, notre modèle le plus récent et le plus intelligent." Une version plus avancée de ChatGPT pour Windows 10/11 est prévue d'ici la fin d'année.

Intel prêt à céder une partie d'Altera ?

Selon CNBC, le fondeur de Santa Clara chercherait à vendre au moins une part minoritaire de sa division Altera, spécialisée dans les FPGA, des puces programmables pour répondre à des tâches spécifiques et sont utilisées par les entreprises dans les secteurs du médical, de l'automobile et de l'industrie. Une telle cession apporterait à Intel plusieurs milliards de dollars en cash pour résorber ses dettes. Pour mémoire, la société américaine avait racheté Altera 16,7 Md$ en 2015. Dans le même temps, des rumeurs prêtent à Qualcomm de vouloir racheter son rival et qu'il attendrait les élections américaines pour sortir du bois.

Sofinco piraté

La filiale de Crédit Agricole spécialisée dans les crédits à la consommation a subi une attaque informatique et alerté ses clients. "Dans le cadre de cet incident certaines de vos données personnelles ont été exposées", a expliqué Sofinco. Outre des coordonnées postales, bancaires et téléphoniques, des copies de pièces d'identité sont également concernées ce qui pourrait ouvrir la voie à de possibles tentatives d'usurpation d'identité. "Si vous êtes/avez été client, prudence et vigilance doivent être de mise", a prévenu le hacker éthique Clément Domingo.

OpenAI lance la version Windows de ChatGPT

ChatGPT existe sur le Web mais également en applications mobiles sur iOS et Android et même en application native sur macOS. Mais il manquait toujours à l'appel une version Windows. Elle arrive en preview pour les utilisateurs payants.
Microsoft est le plus grand partenaire financier et technologique d'OpenAI. Mais cet argument n'a jamais semblé suffisant pour prioriser Windows chez OpenAI. Ainsi, lorsque OpenAI a annoncé en mai dernier l'arrivée d'une application « Desktop » pour ChatGPT, la startup n'avait présenté qu'une version pour macOS, tout en précisant qu'une version Windows arriverait dans les prochains mois.
Même si, forcément, la plupart de ses utilisateurs sont justement des utilisateurs Windows, OpenAI ne voyait aucune urgence à sortir une version dédiée au système Microsoft. Après tout, il est enfantin de transformer la version Web en une application Windows à travers Edge et sa fonctionnalité « Installer ce site en tant qu'application ». Windows est sans conteste le système d'exploitation qui considère le plus les applications Web (PWA) comme des applications natives. Et bien des utilisateurs Windows ne voient aucune différence entre une application PWA et une application native.
Depuis jeudi 17 octobre, OpenAI propose sur le Windows Store une version préliminaire de ChatGPT for Windows. Celle-ci est bien loin d'être finalisée et nécessite, pour l'instant, un abonnement payant à ChatGPT (Plus, Team, Entreprise, EDU…).
Cette version promet des interactions plus rapides et une plus forte intégration avec le système. Il suffit d'ailleurs d'un simple appel à la combinaison de touches « [ALT]+[ESPACE] » pour faire immédiatement surgir une fenêtre de discussion avec l'IA.
La version préliminaire donne accès aux différents modèles dont le nouveau « o1-preview », permet de télécharger fichiers et images pour analyser leur contenu et de générer des images via le modèle Dall-E.
Il lui manque cependant pour l'instant les fonctionnalités vocales (à commencer par le fameux Advanced Voice Mode) qui arriveront d'ici la fin de l'année.
On en attend toutefois un peu plus d'une application native qui pour l'instant n'est pas tellement plus ancrée dans Windows que ne l'est la version Web une fois convertie en app PWA.

Mots fléchés

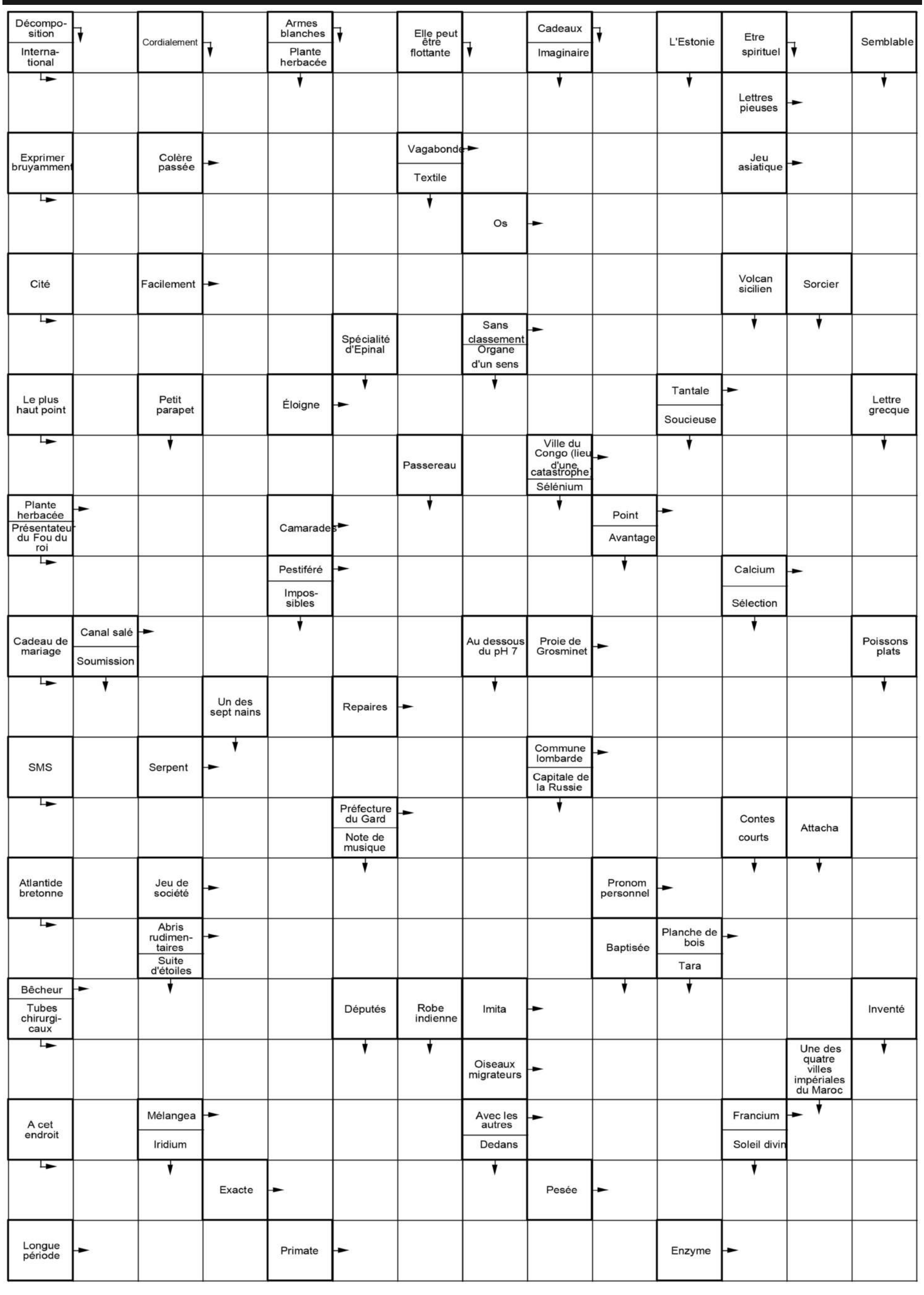

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Dimanche 20 octobre 2024 http:www.lesenjeuxeco.dz

TÉBESSA

saisie de 16.000 cartouches de cigarettes de fabrication étrangère

Les services de la Gendarmerie nationale (GN) de la wilaya de Tébessa ont procédé à la saisie 16.000 cartouches de cigarettes de fabrication étrangère et à l'arrestation de deux individus, indique, samedi, un communiqué du même corps sécuritaire. "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande sous toutes ses formes, les éléments de la brigade territoriale de la GN de Tlidjène, ont procédé à la saisie d'une importante quantité de cigarettes de fabrication étrangère", précise la même source. L'opération a été enclenchée suite à "des informations parvenues aux éléments de la brigade faisant état d'une activité criminelle d'un individu se livrant au trafic d'une quantité de cigarettes de fabrication étrangère en provenance de la commune de Bir El Ater vers la commune de Cheria, en passant par la commune de Tlidjène", note le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

10 morts et 486 blessés en 48 heures

Dix (10) personnes sont décédées et 486 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, selon un bilan rendu public samedi par la Protection civile. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile d'Alger et de Tébessa sont intervenus pour l'extinction de 04 incendies urbains et divers. Durant la même période, les secours de la Protection civile de la wilaya d'El-Bayadh sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 2 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO, émanant d'un chauffe bains à l'intérieur de leurs habitations sise à la cité dit, Ouled El-Djadid, souligne la même source. Suite aux dernières intempéries ayant touché plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, plusieurs opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées dans des habitations. Dans le cadre du dispositif de lutte contre les incendies de forêts et de récoltes, la Protection civile a procédé, durant la même période, à l'extinction de 33 incendies à travers plusieurs wilayas du pays, ajoute la même source.

OMC

Les tensions géopolitiques constituent le principal risque pour le commerce international

Les tensions géopolitiques, en particulier au Moyen-Orient, restent le principal risque pour le commerce international, a averti l'économiste en chef de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Ralph Ossa. Dans une interview accordée à l'agence de presse chinoise "Xinhua", M. Ossa a indiqué qu'"une éventuelle escalade des tensions au Moyen-Orient pourrait entraîner une flambée des prix du pétrole", ce qui affecterait l'activité macroéconomique et le commerce international. Pour relever ces multiples défis, l'économiste en chef a appelé à défendre le système commercial multilatéral, soulignant l'importance d'adapter l'OMC au exigence du XXIe siècle. Dans un rapport publié début octobre, l'OMC a estimé que le volume du commerce mondial de marchandises devrait augmenter de 2,7% en 2024. Cette prévision est légèrement supérieure à sa prévision antérieure de 2,6% faite en avril. Par rapport à avril dernier, l'un des changements importants du dernier rapport vient des évolutions régionales. "Nous voyons l'Asie se porter plus fort que prévu (...) L'Europe se porte moins bien que prévu", a relevé M. Ossa. "L'Asie continue d'être le principal moteur du commerce international, tant du côté des importations que des exportations", a-t-il souligné en prédisant que les exportations vers l'Asie devraient croître de 7,4% en 2024, tandis que les importations devraient augmenter de 4,3%.

AFIN DE STIMULER L'ÉCONOMIE CRÉATIVE AFRICAINE

Afreximbank va doubler le financement du CANEX à 2 milliards $

Par R E.

Le président et président du conseil d'administration d'Afreximbank, le professeur Benedict Oramah, a annoncé qu'Afreximbank augmenterait son financement au programme Creative Africa Nexus (CANEX) de 1 milliard de dollars à 2 milliards de dollars pour les trois prochaines années. L'annonce a été faite lors de la cérémonie d'ouverture du CANEX WKND 2024 à Alger, en Algérie, et souligne l'engagement de la Banque en faveur de l'économie créative en pleine croissance de l'Afrique.

La décision de doubler le financement du CANEX découle d'une forte augmentation de la demande dans les secteurs créatifs africains. Depuis 2022, Afreximbank a constaté une augmentation significative des opportunités dans des secteurs allant de la production cinématographique et musicale à la fabrication de mode et au sport. Avec ce nouveau fonds de 2 milliards de dollars, Afreximbank vise à répondre aux besoins croissants de ces secteurs verticaux en fournissant des infrastructures, des financements et d'autres ressources qui aideront les industries créatives africaines à prospérer à l'échelle mondiale.

Le professeur Oramah a observé que cette expansion marque une progression historique dans la stratégie d'Afreximbank visant à soutenir l'économie créative – depuis l'engagement initial de la Banque de 500 millions de dollars dans le secteur lors du lancement de CANEX en 2020. Ce chiffre, a noté le président, est passé à 1 milliard de dollars en 2022 pour satisfaire la demande. Cette tendance à la hausse reflète la profonde croyance d'Afreximbank dans le pouvoir de la créativité africaine pour stimuler la croissance économique et créer des emplois.

Commentant la décision de financement, le professeur Oramah a déclaré :

« Comme pour beaucoup de choses en Afrique, les opportunités dans les industries créatives africaines abondent mais restent inexploitées. C'est pourquoi Afreximbank a adopté une approche proactive pour catalyser l'industrie. Aujourd'hui, je suis heureux d'annoncer un nouveau doublement de notre fenêtre de financement de l'industrie créative à 2 milliards de dollars américains pour les trois prochaines années. Cela nous permettra de soutenir des investissements importants dans les infrastructures de production cinématographique, les stades, les arènes, les installations de fabrication pour la mode et les centres de formation. »

Le nouveau financement se concentrera principalement sur le développement des infrastructures, qui reste un défi majeur dans les secteurs créatifs. Afreximbank prévoit d'investir dans des installations de production cinématographique, des arènes de musique, des stades de sport et des centres de fabrication de mode à travers le continent. Ces projets visent à doter les créatifs africains des outils et des espaces nécessaires pour produire du contenu et des biens qui peuvent être compétitifs au niveau international.

En outre, le fonds soutiendra également le développement des talents. L'objectif d'Afreximbank est d'aider à former et à former les professionnels créatifs africains aux meilleurs standards internationaux, en veillant à ce qu'ils disposent des compétences et des ressources nécessaires pour prospérer.

Afreximbank reconnaît également la nécessité de solutions de financement innovantes adaptées aux défis uniques de l'économie créative. En réponse, la Banque développe un fonds de capital-investissement cinématographique de 500 millions de dollars par l'intermédiaire de sa branche d'investissement d'impact, le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (FEDA). Cette initiative financera la production et la distribution de films, donnant aux cinéastes africains l'accès à des ressources essentielles pour créer du contenu qui peut attirer un public mondial. Un autre domaine d'intervention du Fonds sera la promotion des collaborations entre l'Afrique et la diaspora. La viabilité de ce modèle a été démontrée par des partenariats tels que celui entre des musiciens africains et des artistes internationaux comme le groupe afro-brésilien OLODUM, qui a conduit à la production du EP « ONE Drum » acclamé par la critique. L'élargissement du fonds permettra davantage de collaborations de ce type, amplifiant l'expression culturelle africaine et sa visibilité sur la scène mondiale.

TOUGGOURT

Entrée en production de l'unité des aliments de volailles à Témacine

Une nouvelle unité de production d'aliments de volailles et d'élevage avicole est entrée en production dans la commune de Témacine, wilaya de Touggourt, et vient ainsi diversifier et promouvoir les projets d'investissement dans la région, a-t-on appris samedi de la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM). Localisée près de la RN-3 sur 7,5 hectares, cette unité privée moderne, première du genre dans la wilaya, offre une capacité de production de 18 tonnes/heure de 20 espèces d'aliments de volailles et de bétail, en plus d'abriter d'autres activités liées à l'élevage avicole, dont l'éclosion et l'engraissement, a-t-on expliqué. Visant à assurer la couverture du marché local en diverses espèces d'aliments, cette entité industrielle, qui projette déjà une extension de ses activités et l'augmentation de ses capacités de production, emploie 20 personnes, ont indiqué ses responsables. L'unité dispose d'un poulailler de 1.400 m2, doté de batteries regroupant 14.800 poules, ainsi que des systèmes modernes de maitrise de la lumière, de la ventilation et des températures et humidité nécessaires.

ALGÉRIE-TUNISIE

Attaf reçoit son homologue tunisien à l'aéroport international d'Alger

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, samedi à l'aéroport international Houari Boumediene, le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie, indique un communiqué du ministère. "Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a reçu, samedi après-midi, à l'aéroport international Houari Boumediene, son homologue tunisien, M. Mohamed Ali Nafti, en visite de travail en Algérie", précise le communiqué. "Cette visite s'inscrit dans le cadre du raffermissement des liens de fraternité, de coopération et de coordination entre l'Algérie et la Tunisie, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des hautes directives des dirigeants des deux pays frères, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et son frère, le président de la République tunisienne, Kaïs Saïed", conclut le communiqué.